



## L'inclusion sociale dans les territoires de pêche



**Auteurs:**

Urszula Budzich-Tabor, Monica Veronesi Burch, Gilles van de Walle, Pedro Brosei, avec des contributions de Antoine Saint-Denis, Edina Ocsko, Alison Neilson, Robert Lukesch, Valdis Kudins, Marguerite Korenblit, John Grieve.

**Crédits:**

(3) Sylvie Goussopoulo, Ana Vlahov, Serge Gomes da Silva, *Seafood Cornwall Training*, Ana Vlahov ; (5) Cellule d'appui FARNET ; (8) Antonio Maria Manconi / GALPA de Sardaigne du Nord, GALPA de Mórenka ; (9) Gedas Kukanauskas ; (12) GALPA d'Ostrobothnia ; (13) GALPA de Costa da Morte ; (17) GALPA d'Arcachon, GALPA de South Finland / Etelä-Suomi, GALPA des Cornouailles et des Îles Scilly ; (22) GALPA de Bajo Nalón, GALPA de Plodovi Mora ; (23) GALPA de Côte Basque / Sud Landes, GALPA de Mariña-Ortegal ; (27) GALPA d'Ostrobothnia, Silvia Di Passio / Union européenne 2016 ; (29) Lorena van de Kolk / Cellule d'appui FARNET ; (30) Réseau de développement rural des Asturies ; (32) GALPA de Marennes Oléron ; (35) GALPA de Slowinska ; (36) GALPA d'East Sardinia, Ralf Lienert / Union européenne 2016 ; (39) SECAD ; (40) GALPA d'Opole, *GrowBiz* ; (42) Cinzia Gozzo / GALPA de Vénétie.

**Production:**

DevNet geie (AEIDL/Grupo Alba)/Kaligram.

**Contact:**

FARNET Support Unit

Rue de la Loi 38, boîte 2 | B-1040 Brussels

+32 2 613 26 50 | [info@farnet.eu](mailto:info@farnet.eu) | [www.farnet.eu](http://www.farnet.eu)

**Éditeur:**

Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, Directeur général.

**Clause de non-responsabilité:**

Bien que la direction générale des affaires maritimes et de la pêche soit responsable de la réalisation générale de la présente publication, la Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'exactitude, au contenu ou aux positions exprimées dans les différents articles. Sauf mention contraire, la Commission n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans la présente ne peut donc être interprétée comme étant le reflet des opinions de la direction générale des affaires maritimes et de la pêche. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication. La Commission ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de la présente publication.

ISBN 978-92-79-71683-6

ISSN 2363-4057

doi: 10.2771/31309

© Union européenne, 2017.

# Avant-propos

Ce guide a pour but d'aider les Groupes d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) à intégrer l'inclusion sociale dans le développement des zones de pêche. Il est destiné principalement aux responsables des GALPA et de leur conseil d'administration ainsi qu'aux acteurs locaux impliqués dans la dimension sociale de leur stratégie. Il peut également aider les autorités de gestion et les réseaux nationaux dans leur soutien aux GALPA en matière d'inclusion sociale.

L'introduction propose une vue d'ensemble des questions d'inclusion sociale auxquelles sont confrontées les communautés de pêche et explique pourquoi les GALPA devraient s'en saisir. Elle présente également les autres sources de financement de l'inclusion sociale accessibles aux GALPA ainsi que quelques exemples de l'utilisation de ces fonds.

## Introduction..... p. 4

Les *Parties A et B* sont constituées de fiches pratiques sur différentes problématiques de l'inclusion sociale, assorties d'indications et de recommandations sur la façon dont les GALPA pourraient y répondre, ainsi que d'exemples d'activités des GALPA.

Les fiches de la Partie A couvrent quatre types de problématiques courantes dans les zones des GALPA :

- > La nécessité de trouver des **moyens de subsistance alternatifs/complémentaires** dans les communautés de pêche
- > La **relève générationnelle** dans le secteur de la pêche
- > L'inclusion des **groupes vulnérables** dans les communautés de pêche
- > L'insertion des **migrants et des réfugiés**.

## Fiche A1. Moyens de subsistance alternatifs/complémentaires dans les communautés de pêche ..... p. 10

## Fiche A2. Relève générationnelle ..... p. 15

## Fiche A3. Inclusion des groupes vulnérables dans les communautés de pêche ..... p. 19

## Fiche A4. Insertion des migrants et des réfugiés ..... p. 25

Dans la *Partie B*, les fiches se concentrent sur les réponses possibles à ces problématiques dans les zones des GALPA et en particulier :

- > L'articulation entre l'inclusion sociale et **l'entreprise**, notamment via l'économie sociale
- > La mise en place de **partenariats stratégiques** avec d'autres acteurs
- > L'intégration de l'inclusion sociale dans **l'animation et les modes de fonctionnement** des GALPA.

## Fiche B1. Inclusion sociale et entreprise ..... p. 31

## Fiche B2. Partenariats stratégiques avec d'autres acteurs ..... p. 34

## Fiche B3. Animation et modes de fonctionnement des GALPA ..... p. 37

La plupart des exemples et des recommandations de ce guide ont été présentés durant le séminaire FARNET sur « L'inclusion sociale dans les territoires de pêche » qui s'est tenu à Jūrmala du 21 au 23 mars 2017. Nous souhaitons **exprimer ici notre reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à ces informations.**



# Introduction :

## L'inclusion sociale dans les territoires de pêche

### 1. Qu'entendons-nous par inclusion sociale dans les zones de pêche ?

L'inclusion sociale est le processus qui consiste à améliorer les conditions dans lesquelles les individus et les groupes participent à la vie de la société<sup>1</sup>. Certains individus ou certains groupes rencontrent des obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la vie politique, économique et sociale de leur pays dont ils risquent d'être « exclus ». Ainsi, des personnes en situation d'extrême pauvreté ne peuvent profiter des fruits de la société autant que d'autres, les chômeurs ne peuvent pas participer activement au marché du travail et les minorités ethniques ou religieuses sont confrontées à des discriminations ou à la barrière de la langue. L'inclusion sociale signifie qu'il faut veiller à ce que personne ne reste sur le bord de la route.

La politique sociale européenne s'est d'abord concentrée sur la lutte contre la pauvreté mais avec le temps une approche multidimensionnelle s'est fait jour, prenant en compte différentes formes de discrimination et ciblant en particulier le handicap, l'âge, la jeunesse et plus récemment les migrants et les réfugiés. Ceci s'est accompagné d'un changement dans la façon d'utiliser les fonds européens pour répondre aux questions sociales : initialement prévus comme des « transferts » en direction des publics défavorisés, ils sont maintenant conçus comme des « investissements » qui bénéficieront au final à l'ensemble de la société.

Sortir certains groupes de l'exclusion n'implique pas uniquement de redistribuer de l'argent : il est parfois plus important encore de donner aux personnes concernées une voix, la possibilité de participer à la prise de décision et l'opportunité d'apporter leur contribution à la société qui les entoure.

### 2. Quels types de défis dans les zones des GALPA ?

À travers toute l'Europe, le secteur de la pêche est confronté à différents défis liés à l'inclusion sociale<sup>2</sup> :

- **L'évolution démographique**, le vieillissement des communautés de pêche, l'exode des jeunes ;
- Les bas niveaux de **formation**, le manque de **compétences** en marketing, gestion, création d'entreprises ;
- La **faiblesse du marché du travail**, avec peu de possibilités professionnelles en dehors de la pêche, dont les emplois sont souvent mal payés et/ou saisonniers ;
- La **marginalisation de la production du secteur primaire** ;
- L'afflux massif de réfugiés dans certaines zones frontalières du sud de l'UE.

Ces défis ne concernent pas toutes les zones de pêche de la même manière : les GALPA situés près de grandes villes ou de zones touristiques ont plus de possibilités d'emploi en dehors du secteur de la pêche que les zones isolées, même si ces emplois ne sont pas toujours accessibles aux membres de la communauté de pêche.

De nombreuses zones de pêche sont aussi confrontées aux conséquences de la **réforme de la Politique commune de la pêche** (PCP), par exemple l'obligation de débarquer toutes les prises et son impact sur la rentabilité de certains types de pêche.

1 Voir <http://www.worldbank.org/fr/topic/socialdevelopment/brief/social-inclusion>, ainsi que le Rapport conjoint de la Commission et du Conseil sur l'inclusion sociale [http://ec.europa.eu/employment\\_social/soc-prot/soc-incl/final\\_joint\\_inclusion\\_report\\_2003\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/employment_social/soc-prot/soc-incl/final_joint_inclusion_report_2003_fr.pdf)

2 Ces défis ont été identifiés par les GALPA en préparation du séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les zones de pêche » en mars 2017.

### 3. Pourquoi les GALPA devraient-ils relever ces défis ?

Les GALPA ont un rôle important à jouer pour améliorer le bien-être de leur communauté de pêche dans son ensemble. Dans cette perspective et celle de place de l'inclusion sociale dans la stratégie du GALPA, les participants au **séminaire FARNET sur l'inclusion sociale** en mars 2017 ont souligné les points suivants :

- Le développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) est une approche basée sur l'inclusion, où la qualité du partenariat joue un rôle clé dans le succès de la stratégie locale<sup>3</sup>. Cette approche repose sur le principe que tous les membres de la collectivité, y compris les plus défavorisés, ont quelque chose à apporter au développement du territoire (nouvelles façons d'envisager les problèmes, idées de nouveaux projets...). La contribution potentielle de chaque membre qui ne participe pas est une perte pour l'ensemble de la communauté.
- L'exclusion peut concerner quasiment tout le monde : on peut tomber malades ou se retrouver handicapé suite à un accident, on peut perdre son emploi et sa maison à cause de la crise, etc. Si les membres d'une communauté savent qu'ils ne seront pas abandonnés dans de telles situations, qu'il y aura toujours quelqu'un pour les aider, leur qualité de vie et leur engagement envers le GALPA n'en seront que meilleurs.
- Les communautés inclusives, avec des liens forts entre les différents groupes, ont des niveaux plus élevés de capital social et sont du coup plus résilientes et mieux à même d'affronter des situations de choc et de crise<sup>4</sup>.
- Laisser derrière certains groupes et accroître les différentiels de revenus peut entraîner toute une série de conséquences négatives comme le sentiment d'insécurité, la dégradation de certains quartiers, l'augmentation de la délinquance, etc<sup>5</sup>.



Ce ne sont là que quelques-uns des arguments à prendre en compte par les GALPA pour mettre sur pied leurs activités d'inclusion sociale. Les GALPA doivent aussi se souvenir que le DLAL est un outil particulièrement utile pour mettre en œuvre l'article 63.1 du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) dont les objectifs ont un impact social significatif :

- Créer des emplois dans la pêche à tous les stades de la chaîne de production ;
- Attirer les jeunes dans le secteur de la pêche ;
- Soutenir la formation permanente et la création d'emploi en dehors du secteur de la pêche ;
- Promouvoir le bien-être social ;
- Renforcer le rôle des collectivités ;
- Renforcer la gouvernance des ressources locales de pêche.

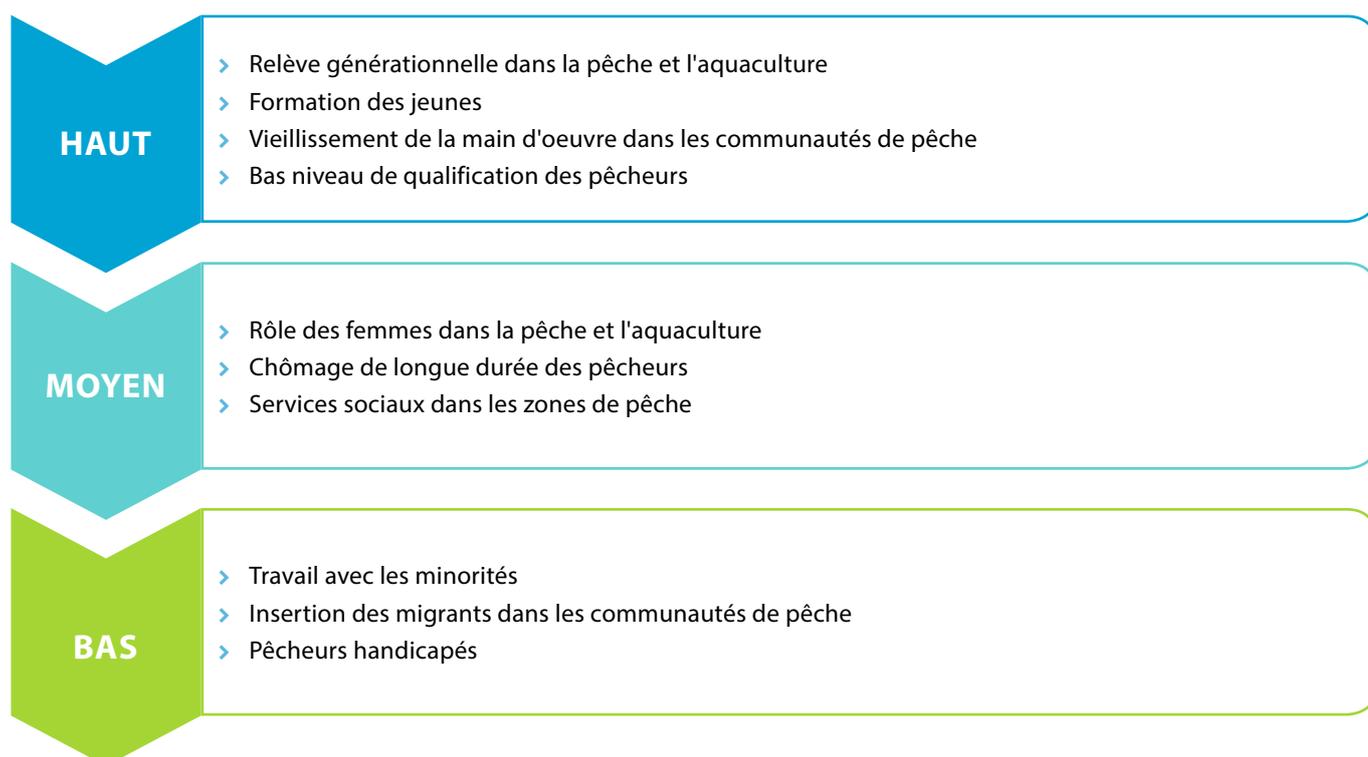
3 Voir la définition du DLAL (en anglais CLLD) : « Le DLAL est une méthode impliquant les partenaires au niveau local, y compris la société civile et les acteurs économiques locaux, dans la conception et la mise en œuvre de stratégies locales intégrées qui aident les territoires dans leur transition vers un avenir plus durable » [http://ec.europa.eu/regional\\_policy/sources/docgener/informat/2014/guidance\\_community\\_local\\_development.pdf](http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docgener/informat/2014/guidance_community_local_development.pdf)

4 Des études récentes montrent, par exemple, le rôle clef joué par le capital social et les réseaux dans l'adaptation au changement climatique et dans les réponses aux catastrophes : <http://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/0002764214550299>

5 Voir O'Mahony, Paul, 'Punishing Poverty and Personal Adversity' in Bacik I. and O'Connell M. eds. *Crime and Poverty in Ireland* (1998) (Dublin : Round Hall Sweet and Maxwell), pp. 49–67

Pour pouvoir participer au **séminaire FARNET sur l'inclusion sociale**, les GALPA devaient répondre à un questionnaire sur leurs activités en matière d'inclusion sociale. Sur les 122 GALPA qui ont répondu, environ 70 % avaient des organisations sociales parmi les membres de leur partenariat, et 36 % avaient alloué entre 10 % et 30 % de leur budget total à des projets d'inclusion sociale.

Le questionnaire demandait aussi aux GALPA d'indiquer les éléments d'inclusion sociale les plus importants pour leur territoire. Leurs réponses peuvent être classées sur trois niveaux :



#### 4. Comment articuler le soutien des GALPA avec d'autres activités et d'autres sources de financement

Comme indiqué ci-dessus au **point 3**, certaines activités d'inclusion sociale peuvent être financées par la Priorité 4 (DLAL) du FEAMP. Les GALPA ont également accès à d'autres sources de financement. De nombreux GALPA interviennent déjà comme agences de développement local avec un domaine d'intervention plus large et peuvent lancer et mettre en œuvre une large gamme d'activités d'inclusion sociale sur leur territoire. Ceci peut prendre diverses formes<sup>6</sup> :

- > Le GALPA peut mettre en œuvre une stratégie multi-fonds, combinant plusieurs Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI). Dans ce cas, outre le financement FEAMP, les GALPA peuvent aussi se tourner vers un ou plusieurs autres Fonds : le Fonds social européen (FSE), le Fonds européen de développement régional (FEDER), et le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) qui met en œuvre le DLAL à travers LEADER. La combinaison des Fonds utilisés par le GALPA dépendra de sa stratégie locale, de son expérience et de son histoire ainsi que des dispositions prises par l'autorité de gestion de l'État membre ou de la région concernés.
- > Le GALPA peut mettre œuvre une stratégie mono-fonds financée uniquement par le FEAMP, mais peut faire faire appel à d'autres fonds au cas par cas pour des projets spécifiques. Certains États membres et régions ont des appels à projets ouverts à des entités telles que les GALPA pour des financements FSE ou FEDER. Ces appels sont parfois réservés aux GALPA et aux GAL.

Recourir à ces autres sources de financement n'aidera pas seulement les GALPA à disposer de plus de fonds pour l'inclusion sociale que via le seul FEAMP, mais aussi à établir des contacts avec d'autres types de partenaires – par exemple des services sociaux ou des associations spécialisées – et à construire ainsi sa réputation comme acteur important de l'inclusion sociale.

Cependant, en recourant à d'autres sources de financement, les GALPA doivent veiller à ne pas perdre leur identité FEAMP ni leurs liens étroits avec le secteur de la pêche. Il existe de nombreuses organisations compétentes en matière d'inclusion sociale via le FSE ou le Fonds européen d'aide aux plus

démunis (FEAD) mais celles-ci n'ont pas le même rayon d'action ni la même crédibilité dans les communautés de pêche que les GALPA et risquent donc de passer à côté de certains publics cibles. Les GALPA ont l'avantage d'avoir à la fois les liens avec la communauté de la pêche et la capacité d'obtenir et de gérer des financements supplémentaires.

Les principales sources de financement pertinentes pour les GALPA concernés par l'inclusion sociale sont :

##### Le **Fonds social européen (FSE)**<sup>7</sup>

Le FSE a une double approche pour traiter l'exclusion sociale. Certains projets FSE travaillent directement avec les publics précarisés, par l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle. D'autres visent l'opinion publique et les systèmes sociaux pour les sensibiliser aux effets négatifs des préjugés et améliorer les services publics. L'appui FSE à l'inclusion sociale se concentre sur quatre priorités : lutter contre la marginalisation, promouvoir l'économie sociale et solidaire, soutenir les partenariats locaux et développer des approches inclusives.

Le FSE offre un potentiel considérable pour soutenir la dimension emploi et inclusion sociale des stratégies locales. Les Programmes Opérationnels (PO) du FSE sont gérés au niveau national ou régional, souvent conjointement avec ceux du FEDER. Les GALPA devraient identifier l'autorité de gestion des PO les plus pertinents pour leur territoire et choisir la priorité la plus appropriée à leurs besoins pour faire financer leurs actions de formation et autres activités d'inclusion sociale.

Par rapport à la période 2007-2013, le financement de l'inclusion sociale a doublé pour la période 2014-2020, atteignant 25 % du budget total du FSE. Les demandes d'information et d'appui doivent être adressées aux autorités de gestion, nationale ou régional, compétentes.

##### > **Plus d'info**

##### Le **Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)**<sup>8</sup>

Ce Fonds soutient les initiatives des États membres destinées à apporter une assistance matérielle aux plus démunis. Sur base des programmes FEAD approuvés par la Commission européenne, les autorités nationales définissent les procédures et passent par l'intermédiaire d'organisations partenaires (souvent non gouvernementales) pour apporter l'aide de terrain. Le FEAD

6 Pour plus d'information sur les façons de combiner différents Fonds européens, voir le Guide FARNET n° 10 Guide 10 « Démarrer la mise en œuvre du DLAL : guide pratique » [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet2/sites/farnet/files/publication/farnet-g10\\_starting-clld-implementation-in-practice\\_fr.pdf](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet2/sites/farnet/files/publication/farnet-g10_starting-clld-implementation-in-practice_fr.pdf)

7 <http://ec.europa.eu/esf/home.jsp?langId=fr>

8 <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1089&langId=fr>

aide les plus démunis dans leurs premiers pas pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Il contribue à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, une condition préalable pour leur permettre de trouver un emploi ou de suivre une formation, notamment celles financées par le FSE. Même si les GALPA n'ont normalement pas été retenus comme organisations partenaires, ils peuvent avoir avantage à prendre contact avec celles-ci. Pour devenir organisation partenaire et s'engager activement dans la distribution du soutien FEAD, les GALPA devraient se mettre en rapport avec l'autorité nationale responsable.

> [Plus d'info](#)

## 5. Exemples



### Recourir au FSE pour financer des formations

En Italie, le GALPA de *Sardaigne du Nord* est un bon exemple d'utilisation des possibilités offertes par le FSE pour soutenir le développement local dans une zone de pêche. Le GALPA a tiré parti d'un appel à projets FSE dans la région de Sardaigne, portant sur les parcours d'insertion pour les chômeurs de longue durée ayant travaillé, ou pouvant travailler, dans la pêche ou l'aquaculture. Le GALPA a présenté avec succès un projet comportant :

1. Une analyse des besoins de formation du territoire ;
2. La mise sur pied d'un itinéraire incluant des modules de formation, une aide à l'insertion dans l'emploi et un soutien à la création d'entreprises.

Le GALPA a monté ce projet en partenariat avec l'agence locale de formation et en coopération avec les municipalités, les coopératives de pêcheurs, les parcs naturels et les zones marines protégées.

> [Plus d'info](#)



Une brochure<sup>9</sup> publiée en 2016 par le FEAD présente 28 études de cas des initiatives soutenues par ce Fonds à travers toute l'Europe, portant sur des dispositifs d'aide alimentaire et matérielle, des mesures d'accompagnement d'insertion, et des exemples d'articulation avec des interventions financées par d'autres programmes européens, notamment en faveur de collectivités ayant à faire face à des afflux massifs de migrants/réfugiés.



### Soutien financier à l'entrepreneuriat

Une initiative similaire a été menée par le **GALPA de Morenka**, en Pologne, qui intervient dans une zone isolée, caractérisée par un taux élevé de pauvreté et de chômage. Morenka est un GALPA mono-fonds mais dès le stade de la préparation de la stratégie locale de développement, les partenaires locaux ont réalisé qu'ils ne pourraient pas relever tous les défis uniquement avec le FEAMP, notamment le faible niveau d'entrepreneuriat et le taux de chômage élevé du territoire.

Ils ont donc décidé de chercher des partenaires expérimentés dans l'inclusion sociale, tels que la Société économique polonaise (PTE), les pouvoirs publics locaux, les bureaux d'aide sociale et les agences de l'emploi, afin de monter un projet de création d'emploi pour les chômeurs des communautés de pêche. Les autorités régionales du FSE ont répondu positivement à la demande de financement de ce partenariat.

> [Plus d'info](#)



9 <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=en&pubId=7947&furtherPubs=yes>

# Répondre aux problématiques d'inclusion sociale



## Partie A

Cette section est composée de quatre fiches traitant de différents types (contextes, problèmes, groupes cibles) d'inclusion sociale auxquels les GALPA peuvent être confrontés dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie locale.

## Des moyens de subsistance alternatifs/ complémentaires pour les communautés de pêche



### 1. Pourquoi est-il important que les GALPA soutiennent des moyens de subsistance alternatifs/complémentaires dans les communautés de pêche ?

Les collectivités vivant de la pêche et de l'aquaculture sont confrontées à des défis socio-économiques nombreux et variés. Ceux-ci peuvent être intrinsèques, liés aux caractéristiques des territoires et des communautés, ou ils peuvent résulter de facteurs externes tels que la hausse des prix du carburant ou des changements de politiques.

La Politique commune de la pêche (PCP) est le principal outil législatif pour la pêche européenne et a naturellement des impacts (positifs ou négatifs) sur toutes les communautés de pêche. La récente réforme de la PCP a introduit de nouveaux éléments importants qui, à moyen ou long terme, vont interpeller la capacité d'adaptation des communautés de pêche locales :

- > L'obligation de débarquement qui, à terme, exigera de garder à bord et de débarquer toutes les prises des espèces concernées par les quotas ;
- > La nécessité que les stocks atteignent d'ici 2020 des niveaux d'exploitation qui n'excèdent pas leur rendement maximum durable (RMD).

Ces deux mesures clef constituent un défi important pour les communautés de pêche, mais elles présentent aussi un potentiel d'opportunités sur le long terme. D'autres changements tels que les processus de régionalisation des prises de décision, le soutien accru à l'aquaculture et une approche plus ciblée des subventions à la pêche sont autant d'opportunités socio-économiques supplémentaires pour les communautés de pêche.

Des défis extrinsèques s'ajoutent aux défis sociaux spécifiques auxquels doivent faire face de nombreuses communautés de pêche et d'aquaculture dans toute l'Europe : problèmes de recrutement liés au vieillissement de la main d'œuvre, alors que certains territoires souffrent également de dépeuplement et d'éloignement des centres de croissance économique. Ces défis sont particulièrement difficiles à affronter pour des communautés de pêche souvent perçues comme conservatrices et tournées sur elles-mêmes, figées dans leur forte identité, leur spécialisation et leurs traditions.

Nouveaux éléments dûs à la Politique commune de la pêche	Dimension sociale des communautés de pêche
Obligation de débarquement	Vieillesse de la main d'oeuvre
Pression dur RMD	Manque d'intérêt de la part des jeunes
Régionalisation	Spécialisation
Aquaculture	Isolement
Financement ciblé	Traditions

Dans ce contexte, le développement de moyens alternatifs/complémentaires de subsistance pour apporter des revenus supplémentaires est l'une des stratégies possibles pour que les communautés de pêche et d'aquaculture puissent relever certains de ces défis.

## 2. Que peuvent faire les GALPA pour répondre à ces besoins ?

Grâce à leur approche intégrée et multi-sectorielle, les GALPA sont bien placés pour aider les communautés de pêche et d'aquaculture à définir et réaliser de nouveaux types d'activités. Certaines de ces activités alternatives/complémentaires peuvent être étroitement liées à la chaîne de valeur de la pêche (amélioration de la commercialisation de la pêche locale), tandis que d'autres en sont plus éloignées (tourisme local, restauration, hébergement, etc.). Les initiatives d'inclusion sociale peuvent également être un domaine d'activités alternatives/complémentaires. Les traditions, les connaissances et les compétences traditionnelles des pêcheurs peuvent être mobilisées pour de nouvelles activités visant à toucher des publics qui risqueraient sinon d'être les oubliés du développement économique local.

Les sources possibles de moyens alternatifs/complémentaires de subsistance couvrent un champ d'activités très large, dont certaines ont déjà été traitées dans un guide FARNET spécifique<sup>10</sup>, en particulier :

- > la diversification des zones de pêche ;
- > la pêche et le tourisme ;
- > la commercialisation de la pêche locale ;
- > la croissance verte dans les zones de pêche.

Les exemples ci-dessous ont été présentés au séminaire FARNET sur l'inclusion sociale. Ils ont été sélectionnés pour avoir réussi à (re)dynamiser leur communauté de pêche locale par des moyens innovants et pour la place de l'inclusion sociale dans leurs priorités.

10 Ces guides sont disponibles dans différentes langues sur le site de FARNET [https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet2/library/guide/farnet-guides-1-10\\_en](https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet2/library/guide/farnet-guides-1-10_en)



## “Blue Care” : des services de “soins bleus” dans les zones de pêche

Le projet Blue Care s'inspire du concept de Green Care<sup>11</sup> (« soins verts ») qui recourt à la nature et à l'environnement (rural) pour proposer des services liés à la santé. Le contact avec la nature peut avoir des effets bénéfiques pour la santé et être utilisé à des fins thérapeutiques. Les projets Green Care ont d'abord été menés en zones rurales et sont devenus une activité alternative ou complémentaire pour certains agriculteurs.

Le projet Blue Care, soutenu par le **GALPA d'Ostrobothnia** en Finlande, est en train de voir comment adapter ce concept aux zones côtières et plus précisément d'examiner comment des familles de pêcheurs pourraient aussi fournir de type de services de soins comme activité alternative/complémentaire. Les pêcheurs ont dans beaucoup de sociétés une image d'être les derniers « chasseurs/cueilleurs » dans une profession encore très proche de la nature. Cette image pourrait être utilisée pour développer des services de « soins bleus ».



Les objectifs du projet sont de :

- > Définir des modèles de « soins bleus » par les pêcheurs ;
- > Mettre en place les contacts nécessaires entre les pêcheurs et leurs clients potentiels (municipalités, services sociaux...);
- > Promouvoir les “soins bleus”;
- > Évaluer ces nouveaux services.

Plus spécifiquement, le projet vise à développer le concept de « soins bleus » pour aider :

- > Les enfants et les jeunes en risque de marginalisations (décrochage scolaire, familles en difficulté...);
- > Les chômeurs de longue durée et autres groupes en difficulté professionnelle (personnes en burn-out, ex-toxicomanes...) à se reconnecter avec le marché du travail ;
- > Les personnes souffrant de handicap physique ou mental ;
- > Et plus généralement améliorer la santé et le bien-être au travail en organisant des événements nature pour les entreprises.

11 Pour plus d'information sur les soins verts : [http://www.agrarumweltpaedagogik.ac.at/cms/upload/bilder/green\\_care\\_a\\_conceptual\\_framework.pdf](http://www.agrarumweltpaedagogik.ac.at/cms/upload/bilder/green_care_a_conceptual_framework.pdf)



## Activités complémentaires et visibilité accrue pour les femmes au niveau local

Sur la Costa da Morte (côte de la mort) en Galice (Espagne), le ramassage des coquillages et la réparation des filets sont deux activités réalisées principalement par les femmes.

Ces femmes sont confrontées à différents types de difficultés :

- > Le caractère saisonnier de leurs activités, qui ne leur assure un revenu que durant une partie de l'année ;
- > Un manque de connaissances et de compétences pour mener des activités alternatives dans le secteur du tourisme local ;
- > Un manque de reconnaissance de leur profession à l'intérieur du secteur et sur le territoire.



En coopération avec les associations de *mariscadoras* (ramasseuses de coquillages) et de *rederas* (ramendeuses de filets), le **GALPA de Costa da Morte** a mis sur pied une formation visant à :

- > Équiper ces femmes des connaissances nécessaires pour développer des activités liées au tourisme ;
- > Accroître leur confiance en elles et leur intérêt pour de telles activités ;
- > Les soutenir dans le lancement de nouvelles activités.

La première formation a réuni 20 participantes, dont 13 ont poursuivi dans le domaine du tourisme. Leurs nouvelles activités incluent :

- > La création de différents produits recyclant des cordes et des filets de pêche mis au rebut : colliers, bracelets, porte-clefs, etc. (une activité déjà réalisée avec succès par d'autres GALPA) ;
- > L'organisation de visites guidées de ramassage de coquillages ;
- > Des accords avec des agences de voyage pour être incluses dans les offres de tourisme maritime ;
- > Des accords avec les mairies et les offices du tourisme pour être intégrées dans la promotion du tourisme local ([www.traveltocostadamorte.com](http://www.traveltocostadamorte.com)).

Cette formation a renforcé la confiance en elles des participants en les aidant à mieux définir leur place et leur rôle dans le territoire ; elle a également attiré l'attention d'autres groupes de femmes qui ont contacté le GALPA pour une aide au montage de projets similaires.

> [Plus d'info](#)

### 3. Plan d'action – exemple du groupe de travail<sup>12</sup>

Groupe cible	<b>Pêcheurs</b>
Objectif	Diversifier leurs sources de revenu, accroître leur rôle dans la communauté
Action proposée	<b>Activités utilisant leur propre bateau – hors pêche</b> (exemple en Italie, où les pêcheurs sont chargés de placer les bouées de marquage pour les régates de voile)
Principales difficultés	Obligation d'une double licence (pêche + autres activités) ? Manque des compétences nécessaires Gestion du temps + saisonnalité Réglementations portuaires Équipements supplémentaires (sécurité...)
Que peuvent faire les GALPA ?	Aider les pêcheurs à comprendre la réglementation Soutenir le processus local de gouvernance pour autoriser de nouvelles activités Soutenir des projets pilotes pour tester différentes solutions Organiser des ateliers de formation Aider à planifier Financer de nouveaux investissements
Résultats prévus	Les pêcheurs sont formés et soutenus dans le développement de leurs nouvelles activités
Résultats attendus	Activités alternatives/complémentaires créés par et pour les pêcheurs
Impacts attendus	Diversification des sources de revenu Une profession et un territoire plus dynamiques Une meilleur positionnement du secteur de la pêche dans le territoire



ASTUCES

- Les activités alternatives/complémentaires ne se réalisent pas nécessairement d'elles-mêmes. Les GALPA peuvent devoir d'abord planter les graines pour voir sortir les activités, comme dans le cas des ramasseuses de coquillages. Des activités de sensibilisation et de formation sont parfois nécessaires pour mobiliser certains publics.
- Les pêcheurs possèdent une connaissance écologique unique qui peut se transformer en nouveaux moyens de subsistance comme l'écotourisme (voir la réussite de [cet exemple du Portugal](#)).

<sup>12</sup> Sur base des discussions des groupes de travail du séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les communautés de pêche », Jūrmala (Lettonie), 21-23 mars 2017

## Relève générationnelle

L'accélération du vieillissement de la main d'œuvre est un défi croissant pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Europe : pour de nombreux GALPA, attirer des jeunes dans ces métiers est une priorité stratégique. Pour y parvenir, les GALPA doivent d'abord étudier les raisons sous-jacentes au manque de jeunes entrant dans la profession, puis concevoir les moyens d'y remédier.

Selon les endroits et les types de pêche, les raisons<sup>13</sup> les plus fréquemment évoquées par les jeunes sont :

- › La méconnaissance de la pêche et de l'aquaculture comme choix professionnel possible ;
- › La mauvaise image du secteur de la pêche ;
- › La dureté des conditions de travail ;
- › Le caractère asocial des horaires de travail ;
- › Le coût élevé du démarrage ;
- › Les bas niveaux de rémunération ;
- › Le manque de possibilités de pêcher ou d'obtenir une licence pour les segments les plus lucratifs du marché ;
- › L'incertitude pesant sur l'avenir de la profession.

### 1. Pourquoi est-il important d'attirer des jeunes dans la pêche et l'aquaculture ?

#### *Vieillesse de la population et exode*

De nombreuses collectivités dans lesquelles la pêche et l'aquaculture ont joué un rôle important depuis longtemps sont maintenant confrontées au vieillissement de la population et à l'exode des jeunes à la recherche d'emplois et de possibilités de carrière dans les grandes villes. En facilitant l'accès aux carrières dans la pêche et l'aquaculture, les GALPA peuvent contribuer à créer des possibilités d'emploi locales sûres pour les jeunes, faisant ainsi des zones de pêches des lieux de vie et de travail viables.

#### *Garder l'ancrage du secteur dans la communauté*

Dans un monde de plus en plus globalisé, les communautés risquent de perdre le contrôle de leurs ressources de pêche et le know-how pour les exploiter si la jeune génération ne rejoint pas la profession, en apprenant le métier et en conservant au niveau local les acquis du secteur. Les GALPA peuvent aider les communautés à s'accrocher à cette ressource inestimable.

#### *Assurer un avenir durable au secteur*

Pour que la pêche et l'aquaculture survivent en tant qu'activités économiques significatives, le secteur a besoin de nouvelles forces – mais doit aussi évoluer dans un contexte en mutation : obligations environnementales, concurrence accrue, règles d'hygiène et de sécurité plus strictes, et nouvelles attentes des consommateurs. En attirant plus de jeunes dans le secteur, les GALPA peuvent l'aider à devenir plus souple et plus prospectif, valorisant les idées nouvelles que les jeunes apportent inévitablement. A terme, ceci peut contribuer à rendre le secteur de la pêche et de l'aquaculture plus adaptable et plus dynamique.

13 Sur base des discussions des groupes de travail du séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les communautés de pêche », Jūrmala (Lettonie), 21-23 mars 2017

## 2. Que peuvent faire les GALPA pour améliorer la relève générationnelle ?

### *Identifier les barrières à l'entrée*

Différents territoires sont confrontés à différents défis quand il s'agit d'attirer les jeunes vers la pêche et l'aquaculture. Ceux-ci peuvent être liés à l'efficacité des systèmes nationaux ou régionaux destinés à former les jeunes et à les faire accéder au secteur, ou à l'image de la pêche et de l'aquaculture dans l'opinion publique. Le type et la rentabilité de la pêche locale et/ou de l'aquaculture conditionnent également la désirabilité des emplois les concernant. Ainsi, la petite pêche côtière est bien souvent associée à une rentabilité faible et à une sécurité incertaine. Le chalutage en haute mer est perçu comme un travail dur, alors que certains types d'aquaculture sont souvent associés à l'innovation et à un meilleur équilibre vie/travail, la rendant parfois plus attractive pour la jeune génération.

Pour bien comprendre les barrières locales, les GALPA doivent étudier les différents facteurs empêchant ou décourageant les jeunes de s'embarquer dans une carrière dans la pêche et l'aquaculture. Ce n'est qu'en comprenant bien ce contexte que les GALPA pourront concevoir et mettre en place des actions destinées à lutter contre le vieillissement de la main d'œuvre dans la pêche.

### *Promouvoir la pêche comme une carrière respectable et respectée*

L'un des problèmes auquel la plupart des GALPA sont confrontés est la nécessité d'améliorer l'image du secteur. Dans ce but, les GALPA doivent faire en sorte que la population locale soit consciente de l'existence et de l'importance du secteur de la pêche, et des compétences nécessaires pour mener une affaire rentable, tout en dissipant les doutes et les inquiétudes sur les niveaux de revenu que l'on peut en dégager. Le but devrait être de présenter la pêche/aquaculture comme un choix professionnel respecté et attractif de par son style de vie en plein air, ses liens étroits avec la nature, la popularité croissante du poisson comme aliment sain et à la mode, ou les possibilités de modes de travail innovants liant par exemple la production à la vente directe ou au tourisme.

### *Encourager l'acquisition des compétences*

Les GALPA peuvent aussi intervenir en soutenant des projets visant à équiper les jeunes des compétences et des qualifications nécessaires pour rejoindre le secteur de la pêche et de l'aquaculture et y apporter une valeur ajoutée. Ceci peut impliquer de repérer ceux qui seraient le plus intéressés par une carrière dans la pêche, ou de financer des programmes spécifiques de formation ou d'apprentissage. Dans certains pays, cependant, l'itinéraire de formation aux métiers de la pêche et de l'aquaculture est strictement réglementé : les GALPA devraient se mettre en cheville avec les organismes responsables pour apporter un complément aux dispositions existantes, par exemple en encourageant le recrutement dans ces filières.

### *Création et transmission d'entreprises*

Au-delà des formations elles-mêmes, un aspect essentiel à prendre en compte par les GALPA est la transition vers la vie active, en particulier quand il s'agit de se lancer à son compte. Les GALPA peuvent aider à ce que cette transition soit bien préparée et réalisée et à ce que les jeunes reçoivent tout le soutien dont ils ont besoin, que ce soit pour lancer leur propre affaire ou en reprendre une existante. Les GALPA peuvent aussi encourager activement la transmission d'entreprise par des pêcheurs partant à la retraite, en sensibilisant cette génération aux avantages de la reprise de leur bateau ou de leur ferme aquacole par rapport à simplement « fermer boutique ».

### *Solutions de financement pour les jeunes entrants*

Comme indiqué ci-dessus, les coûts d'entrée dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture peuvent s'avérer prohibitifs pour la plupart des jeunes. Les GALPA peuvent apporter des bourses directes aux jeunes pêcheurs et autres entrepreneurs potentiels dans ce secteur. En fonction des ambitions personnelles des jeunes concernés, ils peuvent aussi les aider à rechercher des financements dans les **autres mesures du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche** si ce type de soutien est prévu au niveau national ou régional. Certains Etats membres, par exemples, mettent des financements à disposition au titre de l'Article 31 du FEAMP qui prévoit un appui au démarrage pour les jeunes pêcheurs. Au-delà des financements publics, les **dispositifs de micro-crédit** et de bonnes relations avec les banques peuvent aussi rendre le crédit plus accessible aux jeunes qui souhaite démarrer ou gérer une affaire de pêche.



## Attirer les jeunes dans l'ostréculture

Le **GALPA d'Arcachon** (France) a financé un projet de sensibilisation aux métiers de l'ostréculture dans les écoles. Piloté par le Comité régional de la Conchyliculture, le projet donne aux jeunes la possibilité de visiter des fermes ostréicoles, pour voir comment sont élevées les huîtres, s'informer sur le travail et déguster les produits. La première année, 183 élèves de 13 écoles différentes ont participé à ces visites et le projet se pérennise. Le GALPA prévoit d'autres interventions éducatives ainsi qu'un projet similaire pour promouvoir les activités de pêche locales.

> [Plus d'info](#)



## Un programme maître-apprenti pour les jeunes pêcheurs

Le **GALPA de South Finland / Etelä-Suomi GALPA** (Finlande) a repéré le besoin d'aider les jeunes pêcheurs en devenir à acquérir une expérience de terrain et à démarrer leur propre business. Il a travaillé avec les associations locales de pêcheurs et les pouvoirs publics nationaux et régionaux pour monter des programmes répondant à cette demande. Des jeunes apprentis ont donc été recrutés et mis en binôme avec des pêcheurs expérimentés auprès desquels ils ont travaillé pendant un an. Chaque apprenti a défini ses propres objectifs de formation et noté chaque mois les progrès accomplis, en échange d'un petit salaire. Quinze jeunes ont été formés les deux premières années, dont 12 sont maintenant devenus des pêcheurs professionnels.

> [Plus d'info](#)



## D'autres opportunités d'emploi liées à la pêche

Un certain nombre de GALPA a soutenu des projets destinés à aider les jeunes à trouver du travail dans des activités à terre mais liées à la pêche, comme les produits de la mer en restauration. Le **GALPA des Cornouailles et des îles Scilly** (UK) par exemple a travaillé avec l'agence de l'emploi et les services sociaux pour cibler des jeunes chômeurs intéressés par un job dans la pêche commerciale ou la restauration. La formation sur les produits de la mer en restauration a attiré 12 participants, dont 10 ont trouvé du travail à la sortie.

> [Plus d'info](#)



### 3. Plan d'action – exemple du groupe de travail<sup>14</sup>

<b>Groupe cible</b>	<b>Jeunes (sortant de l'école ou cherchant un emploi)</b>
<b>Objectif</b>	Accroître le nombre de jeunes travaillant dans la pêche
<b>Principaux obstacles</b>	Méconnaissance de la pêche comme choix professionnel Mauvaise image du secteur de la pêche Conditions de travail rudes et horaires asociaux Coûts élevés de démarrage et faible rémunération
<b>Activités possibles pour les surmonter</b>	Analyse des obstacles sur le plan local Activités de sensibilisation dans les écoles et les centres d'orientation sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les activités locales de pêche et les produits</li> <li>&gt; Les activités aquacoles locales et les produits</li> <li>&gt; La gastronomie des produits de la mer</li> <li>&gt; Les techniques de transformation</li> <li>&gt; La filière de la pêche</li> </ul> Orientation, formation, apprentissage, alternance et échanges avec d'autres territoires Soutien à la transmission d'entreprises Soutien au démarrage et aux activités à valeur ajoutée
<b>Calendrier</b>	Permanent, tout au long de la période de programmation
<b>Résultats prévus</b>	Les jeunes sont formés Les jeunes sont aidés à développer des plans d'affaire viables Les jeunes sont aidés financièrement à démarrer dans le secteur de la pêche
<b>Résultats attendus</b>	Les jeunes entrent dans le secteur de la pêche
<b>Impact attendu</b>	Abaissement de l'âge moyen de la main d'œuvre dans la pêche



ASTUCES

- > Travailler en collaboration étroite avec les établissements scolaires, les centres d'orientation et autres partenaires stratégiques.
- > Veiller à mettre en place une véritable stratégie d'accompagnement pour suivre les jeunes en formation et s'assurer de la réussite de leur passage vers l'activité professionnelle.
- > Créer des liens entre la pêche, le tourisme et d'autres secteurs innovants afin d'améliorer l'attractivité de la pêche et de l'aquaculture.

<sup>14</sup> Sur base des discussions des groupes de travail du séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les communautés de pêche », Jūrmala (Lettonie), 21-23 mars 2017

## Inclusion des groupes vulnérables dans les communautés de pêche

Pour constituer une communauté de pêche véritablement inclusive, les GALPA doivent veiller à ce qu'aucun public ne soit oublié. Dans toutes les collectivités, certains membres sont spontanément actifs : ils viennent régulièrement aux réunions, expliquent leurs besoins, présentent des projets à financer et s'assurent que leurs intérêts sont bien pris en compte. Il y donc le risque que les activités des GALPA ne répondent qu'à ces membres, oubliant les autres qui, pour diverses raisons, sont peut-être moins actifs mais ont néanmoins des problèmes importants à résoudre et des contributions de valeur à apporter. Impliquer tous ces autres membres de la communauté demande un effort particulier aux GALPA.

Les groupes auxquels les GALPA devraient attacher une importance particulière incluent<sup>15</sup> :

- Les **chômeurs de longue durée** qui éprouvent des difficultés spécifiques pour retourner sur le marché de l'emploi. Souvent peu considérés par les entreprises en raison de leur parcours et de leur manque d'expérience, ils ont parfois des difficultés à se réadapter à la vie de travail après de longues périodes d'interruption.
- Les **personnes porteuses d'un handicap physique ou mental** (y compris les pêcheurs handicapés ou en invalidité partielle) dont les capacités peuvent être sous-évaluées ou qui peuvent rencontrer des difficultés particulières dans des emplois traditionnels.
- Les femmes, qui constituent plus de la moitié de la population locale et disposent de toute une richesse de connaissances et d'expérience. Cependant, là où la force physique était traditionnellement une condition pour travailler dans la pêche, les femmes sont encore parfois confinées aux tâches domestiques ou à celles qui ne sont pas reconnues comme du travail (administration, achats).
- Les jeunes, dont les idées sont souvent ignorées ou critiquées comme immatures, mais envers qui la communauté doit s'engager si on veut qu'ils restent sur place et contribuent au développement économique du territoire au lieu de le quitter.
- Les **travailleurs âgés**, une part croissante de la société, qui peuvent être une source de connaissances à capitaliser mais qui sont souvent perçus comme moins dynamiques et plus chers que les personnes plus jeunes.
- Les **minorités** (ethniques, religieuses, linguistiques, etc.), qui représentent une partie importante de la main d'œuvre en Europe, mais qui sont confrontés à des barrières culturelles et langagières, à une mauvaise reconnaissance de leurs qualifications, ainsi qu'à diverses formes de discrimination.



**Cette liste ne sera jamais exhaustive : la principale caractéristique d'un groupe à risque d'exclusion est d'être facilement ignoré ou oublié ! Chaque territoire a des groupes demandant des efforts particuliers pour qu'ils participent pleinement à la vie de la collectivité et aux activités de développement local.**

Ces groupes ont du mal à participer pleinement au développement des zones de pêche pour toutes sortes de raisons que les GALPA se doivent de bien comprendre :

- **Manque de compétences** – non seulement celles qui sont nécessaires pour trouver un emploi mais souvent aussi celles qui sont nécessaires dans la vie quotidienne (lire et comprendre des documents administratifs, gérer un budget familial) ;
- **Manque de moyens** – moyens financiers mais souvent aussi matériels (logement décent, moyens de transports) et/ou physiques (santé, force...) ;
- **Manque de contacts** – très souvent, les gens sont exclus car ils n'ont pas de réseaux de voisins, amis, famille, contacts sur lesquels ils peuvent compter pour s'entraider ;
- **Sentiment d'impuissance** – les personnes en risque d'exclusion pensent que leur avis ne compte pas, très souvent elles ne participent pas à la vie politique (élections) ou aux activités sociales, notamment les discussions sur la stratégie locale.

<sup>15</sup> Ces groupes ont été identifiés lors de la préparation et durant le séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les communautés de pêche », Jūrmala (Lettonie), 21-23 mars 2017

## 1. Pourquoi est-il important que les GALPA prennent en considération les groupes vulnérables ?

### *Le caractère intégratif du GALPA*

Le GALPA est très souvent la seule organisation qui englobe la communauté de pêche dans son ensemble (et non par le prisme d'un seul secteur) ce qui lui permet d'identifier et de prendre en compte les besoins des groupes vulnérables.

### *Le GALPA dispose des outils appropriés*

Les outils du GALPA lui permettent de répondre aux besoins des groupes précarisés. Pour leurs besoins de compétences, le GALPA peut organiser des formations et des remises à niveau. Si le problème est le manque de moyens, le GALPA peut trouver des aides financières ou fournir des services en nature qui faciliteront la participation des publics en difficulté. Les GALPA sont particulièrement bien placés pour leur apporter du soutien en réseau et les aider à surmonter leur sentiment d'impuissance en s'assurant que des représentants de ces groupes vulnérables participent de manière influente au processus de décision sur la stratégie locale et la sélection des projets.

### *Les publics en difficulté peuvent contribuer à l'intervention du GALPA*

L'inclusion des groupes vulnérables peut aussi apporter des avantages importants au GALPA et à la collectivité. Le plus souvent, leurs représentants peuvent apporter des contributions significatives à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie locale, par exemple comme bénévoles. Ils ont souvent des connaissances et des compétences spécifiques (notamment les pêcheurs à la retraite) et peuvent parfois amener une perspective entièrement nouvelle dans une discussion, entraînant ainsi des réponses innovantes aux défis locaux.

## 2. Que peuvent faire les GALPA pour répondre aux besoins des groupes vulnérables ?

### *Stratégie de développement, mise en œuvre et évaluation*

Il est essentiel que les groupes vulnérables en difficulté soient pris en considération au tout premier stade des activités du GALPA : **la préparation de la stratégie locale**. Les publics en difficulté ne viennent généralement pas aux réunions, ne répondent pas aux enquêtes ni ne poussent leurs idées : le partenariat doit donc faire un effort particulier pour s'assurer que leur voix soit entendue et prise en compte. Cette participation est en elle-même la première étape du traitement de l'exclusion et les projets conçus sur cette base auront une plus grande chance de succès. Si le GALPA prend au sérieux ses objectifs d'inclusion, cette implication des groupes vulnérables devra aussi se poursuivre durant tout le processus de **mise en œuvre et d'évaluation de la stratégie**.

Les méthodes que les GALPA utilisent pour s'assurer que les groupes les plus vulnérables soient partie prenante de la stratégie de développement incluent :

- Le recours à des organisations qui travaillent avec ces groupes comme vecteurs d'information sur les réunions, les études, etc. ; les écoles constituent des relais importants ;
- Le recours à des représentants des groupes potentiellement exclus, qui connaissent le GALPA, comme « ambassadeurs » aidant à inclure les autres ;
- Le soutien de volontaires pour faciliter la participation aux réunions ; dans certains cas, les volontaires peuvent avoir besoin de formation spécifique, par exemple en langage des signes ;
- La présence d'animateurs expérimentés et impartiaux qui veillent à ce que les représentants des publics en difficulté puissent exprimer leurs besoins et leurs idées ;
- L'utilisation d'échantillons aléatoires de citoyens dans les interviews et les enquêtes pour être sûr que les groupes vulnérables soient représentés de manière appropriée.

Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire d'avoir dans la communauté une personne chargée de contacter les publics en difficulté et de rassembler les différents acteurs du territoire pour les soutenir. C'est ce qu'a fait un GAL de Finlande qui a recruté un « coordinateur d'intégration » dédié à l'accueil des migrants et des réfugiés<sup>16</sup>.

### Soutien au montage de projets

Certains groupes peuvent être **bénéficiaires de projets** cofinancés par le GALPA – par exemple les femmes qui créent leur propre activité ou les groupes de jeunes qui organisent des événements. Les GALPA devraient garder à l'esprit que les groupes vulnérables peuvent avoir besoin de plus de conseils, voire d'un coaching intensif, pour préparer et mener leurs projets. Le soutien à des projets mis en œuvre par des groupes en risque d'exclusion est un élément important pour la réalisation des objectifs sociaux de la stratégie du GALPA.

Certains groupes ne sont cependant pas à même de réaliser des projets tout seuls, même avec le soutien intensif du GALPA. Dans ce cas, le GALPA devrait essayer de trouver un **partenaire**, notamment dans le tissu associatif local, qui a l'expérience du travail de terrain avec tel ou tel groupe. Le GALPA peut par exemple soutenir une organisation qui va monter et réaliser un projet destiné aux chômeurs de longue durée, aux personnes handicapées ou aux seniors. Cette organisation doit toutefois veiller à engager activement les personnes concernées dans la mise en œuvre du projet pour qu'elles se l'approprient et en soient co-créatrices et non de simples bénéficiaires passives. Les critères de sélection des GALPA devraient aussi encourager les porteurs de projets à employer des personnes issues de ces groupes en difficulté, en attribuant des points supplémentaires à ceux qui s'engagent dans cette voie. La **Fiche B3** présente un exemple de projet inclusif visant les groupes vulnérables.

### Faciliter l'accès au financement

Les projets destinés aux groupes vulnérables peuvent se trouver en difficulté dans la concurrence avec d'autres acteurs du territoire, par exemple sur le développement d'entreprises. Si le GALPA est déterminé à atteindre ces groupes, il peut envisager de **réserver** une partie de son budget à ce type de projets, tout en veillant à ce que les retombées soient clairement identifiées lors de l'évaluation. Ceci peut passer par la participation de représentants des groupes cibles comme membres des **organes des décision** ou par la définition de **critères de sélection** spécifiques (**plus d'information dans la Fiche B3**).

### Faciliter la mise en réseau

Comme indiqué, les publics en difficulté sont souvent exclus parce qu'ils n'ont pas de réseau pour les soutenir. Le GALPA peut lancer ou soutenir des activités qui y remédient en proposant à certains groupes (femmes, seniors, chômeurs) des **possibilités de rencontres et de mise en réseau** entre eux et avec des gens ou des organisations à même de les aider. Ceci implique d'avoir une excellente compréhension des besoins et des attentes des publics précaires, de trouver la bonne formule pour ce genre de réunions, voire de prendre des dispositions particulières par exemple en mettant des bénévoles à disposition pour les déplacements ou des possibilités de garde d'enfants pour les parents isolés, etc.

16 [https://www.punkalaidun.fi/sivu.tmpl? sivu\\_id=9366](https://www.punkalaidun.fi/sivu.tmpl? sivu_id=9366)



## Développer la capacité des femmes dans le secteur de la pêche

Le territoire du **GALPA de Bajo Nalón** (Espagne) a une longue tradition de production artisanale de poisson mais au cours des 20 dernières années, la plupart des conserveries ont disparu en raison du déclin de la flotte de pêche traditionnelle. Les salariés de ces entreprises, principalement des femmes (épouses et filles de pêcheurs), ont perdu leur emploi. Comme il n'y a quasiment pas d'autres possibilités de travail dans les environs, la plupart sont en chômage de longue durée.

Le GALPA a lancé un parcours d'insertion intégré qui inclut des formations en gestion (droit, administration, marketing) et du tutorat pour les femmes, des conseils administratifs et financiers, des petites bourses au lancement d'entreprises gérées par des femmes, ainsi qu'une coopération avec les municipalités pour organiser l'accès à des locaux pour ces entreprises.

Le projet est en cours de réalisation mais des entreprises se font déjà jour, comme une société de restauration créée par un pêcheur et sa mère. Le GALPA apporte un soutien continu à ces initiatives émergentes, ainsi qu'aux formations classiques en gestion pour les femmes. Ce soutien va non seulement aider à garantir un revenu stable à ces femmes, mais aussi ajouter de la valeur aux produits traditionnels de la pêche et préserver des activités traditionnelles qui risqueraient sinon de disparaître.

> [Plus d'info](#)



Le territoire du GALPA Croate Plodovi mora couvre différentes îles qui, ensemble, représentent 60% de la mariculture croate et 49% des prises totales. Il a une longue tradition économique liée à la pêche. Les salariés des conserveries sont presque exclusivement des femmes. Le revenu de la pêche est toutefois extrêmement variable et il y a très peu d'autres possibilités locales d'emploi : les îles souffrent donc de dépeuplement.

Le GALPA, qui commence seulement maintenant ses opérations, prévoit de donner priorité aux projets visant des publics en difficulté. Il compte s'appuyer sur les activités déjà lancées par certaines municipalités, notamment des projets pour former et encourager les femmes à se lancer dans la pêche et/ou la réparation de filets. Le GALPA soutiendra des formations qualifiantes et investira dans les conditions d'hygiène et de sécurité ainsi que dans des équipements de transformation du poisson. Il apportera également une aide aux entreprises de pêche en matière de promotion et de publicité. L'accent sera mis sur le soutien aux femmes entrepreneurs, actuelles et futures.

> [Plus d'info](#)





## Créer des jobs innovants pour les chômeurs de longue durée et les personnes porteuses d'un handicap

Les pêcheurs du territoire du **GALPA de Côte basque – Sud Landes** (France) ont toujours été conscients de l'importance de retirer de la mer les vieux filets, les câbles, le plastique, etc. De matériels de pêche vétustes mais encore en bon état ont même été envoyés dans des pays en voie de développement. S'appuyant sur cette tradition, le GALPA prévoit un projet de recyclage des matériels usagés, offrant de nouveaux services aux professionnels de la pêche pour démonter les équipements et les filets hors d'usage, tout en créant ainsi des emplois pour des chômeurs de longue durée et des personnes handicapées.

La collecte, le tri et le démontage des matériels usagés seront réalisés par un des partenaires du GALPA, l'association ADELI qui a l'expérience d'ateliers protégés pour des exclus (elle emploie environ 50 personnes, dont 40 étaient chômeurs de longue durée). La formation pour démonter et trier les filets, les cordes, les flotteurs, etc. sera fournie avec l'aide d'un professionnel de la pêche – à la retraite ou handicapé ; les produits seront vendus pour être transformés (pour créer des vêtements, des chaussures, des skateboards, etc.)

> [Plus d'info](#)

Le **GALPA espagnol de Mariña-Ortegal** a soutenu un projet lancé par une association de personnes handicapées pour réutiliser, grâce à des techniques de recyclage durable, des plastiques du secteur de la pêche difficiles à dégrader. Le projet vise à aider la profession à réduire d'au moins 65 % le coût des emballages plastique, tout en réduisant l'impact environnemental des déchets et en offrant des possibilités d'emploi à des publics en difficulté d'insertion professionnelle.

Financé par le GALPA, une formation sur le terrain a permis aux participants d'acquérir les compétences nécessaires en recyclage du plastique. Sur les 12 participants, sept étaient handicapés mentaux et trois avaient des problèmes de santé mentale. Quatre participants étaient chômeurs de longue durée et quatre étaient des femmes. Huit d'entre eux ont maintenant un emploi et un sens à leur vie, tout en étant également capables de contribuer aux frais de leur centre de jour. Les porteurs d'un handicap mental travaillent sous supervision et bénéficient de tout l'appui spécialisé nécessaire (psychologues et physiothérapeutes).

> [Plus d'info](#)



### 3. Plan d'action – exemple du groupe de travail<sup>17</sup>

<b>Groupe cible</b>	<b>Femmes</b>
<b>Objectif</b>	Accroître leur participation dans des activités de pêche
<b>Principales difficultés</b>	Dispersion du groupe cible à travers tout le territoire Manque d'associations Manque des compétences nécessaires Profession difficile d'accès
<b>Que peut faire le GALPA pour y remédier ?</b>	Impliquer les organisations de femmes dans le GALPA (organe décisionnel) Aider les entreprises de pêche à créer des emplois pour les femmes (ligne budgétaire spécifique) Intensité maximum d'aide pour les projets impliquant les familles des pêcheurs Formation des femmes à la gestion Formation des femmes aux processus de transformation des produits de la mer
<b>Quand ?</b>	Repérer les canaux de communication et encourager les femmes à venir avec de nouvelles idées – au plus tôt Soutien en continu tout au long des étapes de réalisation du projet



ASTUCES

- Rappelez-vous que les publics en risque d'exclusion sont souvent les groupes qui sont le plus facilement oubliés. Repérez les groupes qui ne participent pas. Trouvez pourquoi et allez activement les chercher !
- **Travaillez avec les organisations** qui interviennent auprès des publics en exclusion sociale : elles pourront aider le GALPA à identifier leurs réels besoins et à y répondre effectivement.
- En travaillant avec des groupes vulnérables, la chose la plus importante est d'**écouter** ! Gardez l'esprit ouvert et n'essayez pas d'imposer des idées préconçues. Les trois questions à leur poser sont :
  - ✓ Que voulez-vous ?
  - ✓ De quoi avez-vous besoin pour y arriver ?
  - ✓ Que peut faire le GALPA pour vous aider ?
- Rappelez-vous que les besoins n'ont pas toujours une origine économique, ils peuvent aussi être causés par des attitudes culturelles. Soyez prêt à remettre en cause vos propres attitudes culturelles.
- N'essayez jamais de faire quelque chose **pour** les publics exclus, mais travaillez toujours **avec** eux et aidez-les à devenir autonomes !

<sup>17</sup> Sur base des discussions des groupes de travail du séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les communautés de pêche », Jūrmala (Lettonie), 21-23 mars 2017

## Intégrer les migrants et les réfugiés

La récente crise des réfugiés, mais aussi les autres flux migratoires, ont modifié la structure de la population d'un nombre significatif de zones de pêche et d'aquaculture, ainsi que de nombreux autres territoires à travers l'Europe. Il est important ici de distinguer les migrants – qui prennent la décision de se déplacer vers un autre pays en quête d'une vie meilleure – des réfugiés – qui sont forcés de quitter leur pays à cause de la guerre ou des persécutions. En Europe, certains pays comme la Grèce et l'Italie sont principalement des points d'entrée pour les réfugiés, tandis que d'autres (Allemagne, Suède) en accueillent de grands nombres qui souhaitent y rester à long terme.

Les migrants et les réfugiés sont un public cible important pour les activités d'inclusion sociale dans les communautés de pêche et d'aquaculture. Même si dans de nombreux endroits, leur arrivée peut être initialement perçue comme une menace, la migration peut constituer une opportunité, en particulier dans les zones touchées par le dépeuplement et les mutations structurelles. Dans ces cas-là, le défi est d'arriver au stade où les migrants peuvent contribuer activement à l'amélioration de la situation socio-économique. En tant qu'agents du développement local, les GALPA ont un rôle important à jouer en soutenant à la fois l'arrivée et l'insertion des migrants dans leur territoire.

### 1. Pourquoi est-il important que les GALPA se préoccupent des migrants et des réfugiés ?

La question des migrants et des réfugiés ne concerne pas seulement les territoires des GALPA et peut se poser de manière plus ou moins aiguë selon les zones concernées. Certains GALPA, en particulier autour de la Méditerranée (Grèce, Italie, Espagne), sont particulièrement concernés par l'arrivée de migrants d'Afrique et de réfugiés de Syrie, tandis que d'autres ont mis en place des camps pour les demandeurs d'asile, notamment dans les pays accueillant un nombre élevé de réfugiés. Il y a aussi des GALPA avec des industries de pêche importante, en Ecosse ou en Espagne, vers lesquels se dirigent les travailleurs migrants pour répondre au manque de main d'œuvre. Ces communautés de migrants ne viennent pas seulement des pays tiers mais incluent aussi des ressortissants d'autres États membres de l'UE.



**Faire la différence entre les travailleurs migrants et les réfugiés vivant dans les zones des GALPA.**

En ce qui concerne les afflux de réfugiés, les zones côtières où ils arrivent ont des besoins immédiats **d'infrastructure et de services d'accueil**, tant que les zones qui les hébergent à moyen ou long terme ont des besoins liés à **l'insertion** de ces nouveaux habitants.

Comme pour tout autre groupe minoritaire, l'inclusion des migrants et des réfugiés dans la vie socio-économique locale est critique. Même si leurs stratégies ne prévoyaient pas d'action spécifique dans ce domaine, les GALPA **peuvent être l'interface entre les besoins du secteur de la pêche et les activités sociales menées sur leur territoire.**

Quelques bonnes raisons pour que les GALPA s'engagent envers les migrants et les réfugiés :

- > L'immigration constitue une opportunité pour le développement local des zones touchées par le dépeuplement : les familles de migrants peuvent aider à maintenir des écoles, des commerces, des soins de santé et autres services au niveau local ;
- > Certains migrants ont, ou peuvent acquérir, des compétences intéressantes pour le secteur de la pêche ;
- > Les pouvoirs publics ne peuvent pas toujours répondre de manière appropriée à tous les besoins en la matière : les GALPA peuvent jouer un rôle pour mobiliser les acteurs du monde associatif et autres ;
- > L'intégration est un processus à long terme et peut être adaptée à des objectifs stratégiques à long terme. Si nécessaire, les GALPA peuvent réviser leur stratégie.

## 2. Comment les GALPA peuvent-ils soutenir l'inclusion des migrants et des réfugiés dans les zones de pêche ?

Alors que les besoins en infrastructure sont généralement pris en charge par les pouvoirs publics, les associations les assistent pour organiser les processus d'arrivée et soutenir l'insertion des migrants. Grâce à la composition plurielle de son partenariat, les GALPA peuvent aider en impliquant la société civile et la population locale. Ils peuvent jouer un rôle similaire à celui des ONG sociales en apportant une aide de terrain par des actions à petite échelle.

En fonction des différentes phases du processus migratoires, les différents acteurs peuvent intervenir de manière différenciée<sup>18</sup> :

Phase	Activité	Acteur	Rôle potentiel du GALPA
Accueil des migrants	Hébergement, nourriture, vêtements	Organismes publics avec le soutien de la population locale	Moins important. Dans certains cas, les GALPA peuvent essayer de coordonner les activités des différents acteurs
Processus de demande d'asile	Initiation culturelle et langagière	Société civile, associations	Le GALPA devient plus important en tant qu'animateur des volontaires et des associations
	Accueil dans la communauté de pêche (ville, village)	Certains acteurs locaux mettent sur pied des activités de soutien à l'insertion (orientation, formation, cours de langue)	Idem
	Scolarisation des enfants	Municipalité/Etat	Pas de rôle officiel pour le GALPA
Après obtention du permis de séjour	Cours de langue (adultes)	Municipalité/Etat	Les GALPA peuvent mener des actions collaboratives mais il s'agit plutôt d'une tâche de l'administration.
	Logement permanent	Municipalité/Etat, ONG	Moins important
	Formation à la création d'activité		Le GALPA comme intermédiaire clef entre les migrants et les entreprises locales

Différents aspects sont à prendre en compte en termes d'efficacité des actions d'intégration :

- > Un bon partage de l'information entre le GALPA et les autres intervenants dans le domaine des migrants/réfugiés, y compris les pouvoirs publics, est un facteur clef de réussite.
- > La participation du GALPA est généralement déclenchée par les personnes les plus activement impliquées dans ses opérations – responsable du GALPA, membres du comité de pilotage, membres de l'organe de décision – qui peuvent avoir été contactées par des associations sociales recherchant une coopération. Les membres les plus actifs du comité du GALPA peuvent être amenés à prendre en charge la mise sur pied de projets, avec la responsabilité de veiller à ce que les idées se transforment en projets.

<sup>18</sup> Basé sur la présentation du Réseau National Suédois et les discussions du groupe de travail sur les migrants et les réfugiés lors du séminaire FARNET « L'inclusion sociale dans les communautés de pêche », Jūrmala (Lettonie), 21-23 mars 2017

- > L'insertion est un processus qui va dans les deux sens, avec l'engagement tant des nouveaux arrivants que de la population hôte. Les migrants doivent donc être motivés à participer aux actions d'insertion proposées.
- > L'accent doit être mis sur la qualité des actions d'insertion, pour maximiser l'impact sur le terrain.
- > L'insertion des migrants/réfugiés devrait faire partie intégrante d'un plan plus large d'insertion sociale, dans une approche pluri-acteurs, avec le soutien des principaux intervenants de la collectivité (emploi, éducation, santé...). Ceci permettrait d'éviter la concurrence entre les publics locaux et les migrants/réfugiés.
- > L'intégration devrait être perçue dans une perspective d'inclusion sociale, impliquant tout le monde dans le processus : les bénévoles et les modèles de rôle en sont des acteurs importants.

Les projets d'insertion comportent différents aspects – tels que **le logement, l'éducation, l'emploi et les activités sociales et culturelles**.

Les projets soutenus par les GALPA sont encore rares, alors que des GAL LEADER réalisent des actions d'insertion de migrants depuis déjà un certain temps<sup>19</sup>. Ces projets soutenus par LEADER/DLAL en milieu rural portent principalement sur la promotion du **dialogue, des échanges culturels et de la tolérance**. Ils sont souvent liés à **l'alimentation, la gastronomie** et les **compétences pratiques** des migrants. Alors qu'il y a un certain nombre d'exemples d'accueil des migrants et d'échanges culturels par des actions concrètes, il n'y a encore que peu d'initiatives des GAL en matière de soutien à l'entrepreneuriat.



EXEMPLE

### Intégration des migrants autour du thème du poisson

Inspiré par des projets LEADER/DLAL existants, le **GALPA finlandais d'Ostrobothnia** va soutenir un projet d'insertion des migrants porté par une association locale de femmes. L'association s'est rendu compte que les migrants installés sur le territoire du GALPA consommaient des variétés de poisson peu appréciées par la population locale. D'où l'idée d'organiser des rencontres entre les habitants et les migrants pour échanger des informations sur ces espèces, y compris la façon de les préparer et de les cuisiner. Dans une seconde phase, il est prévu de former les migrants aux méthodes et réglementations locales de pêche, puisque certains sont des pêcheurs passionnés. Tant pour les communautés de pêche que pour les migrants, ceci débouchera sur une situation gagnant-gagnant en termes d'insertion sociale, d'échanges culturels et d'innovation.



> Plus d'info



EXEMPLE

### Explorer les compétences

Le GAL VERLA dans la province du Latium (Italie) a soutenu un projet « Terres et Communes » qui a organisé des formations en alternance dans l'agriculture pour jeunes chômeurs migrants et locaux. Ceci a été rendu possible grâce à la coopération avec une entreprise sociale et avec le tissu social existant et le soutien du GAL. Le projet a contribué à sensibiliser la population locale à la situation des migrants. Une association a été créée pour proposer de nouvelles possibilités aux migrants, en étroite coopération avec un centre pour demandeurs d'asile. Ce type de projet pourrait être transférable à une zone de GALPA où les compétences des migrants en matière de pêche et de transformation des produits alimentaires pourraient répondre aux pénuries de main d'œuvre et promouvoir l'activité économique.

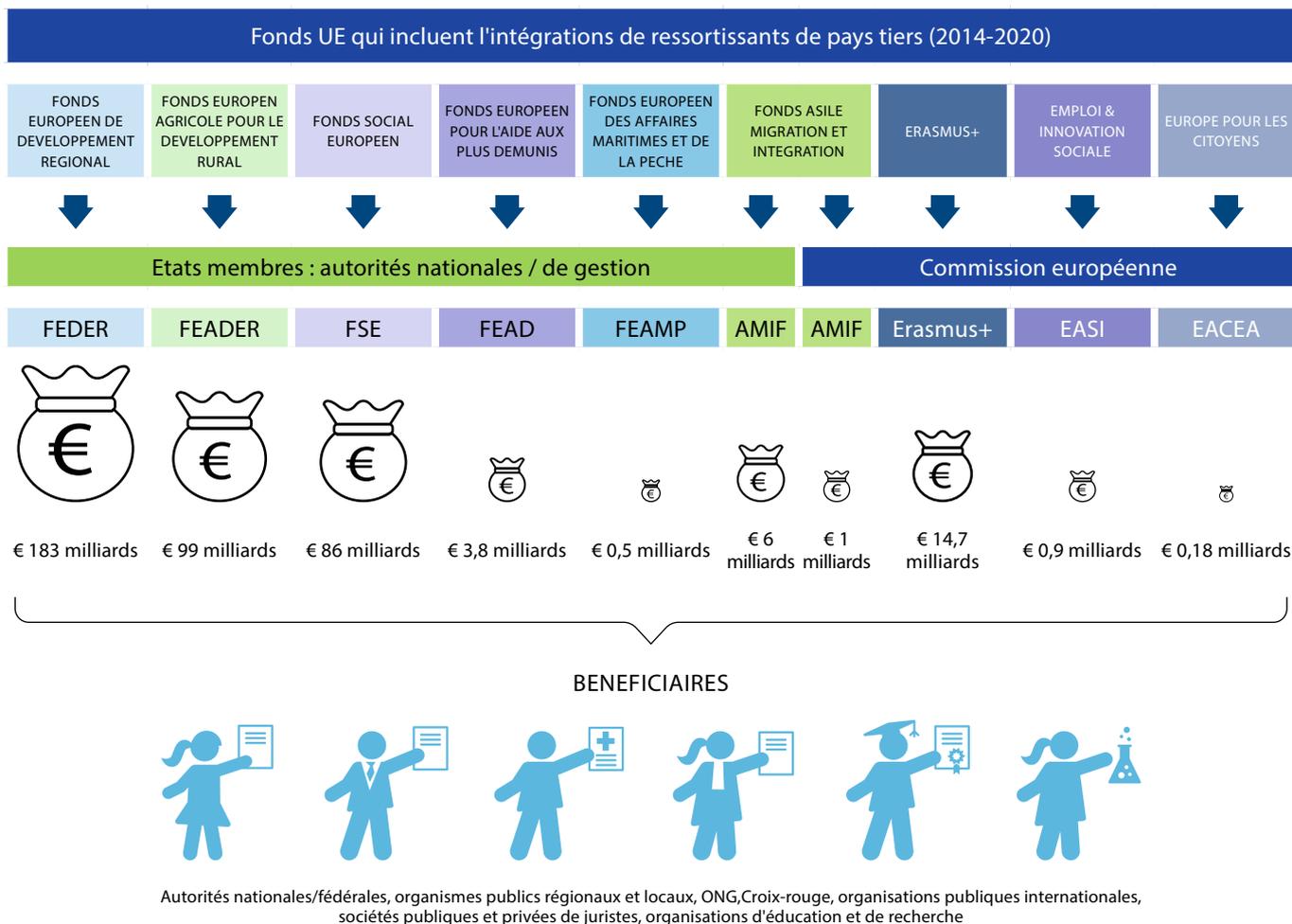


> Plus d'info

19 [https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/publi-eafrd-brochure-03-en\\_2016.pdf](https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/publi-eafrd-brochure-03-en_2016.pdf)

## 3. Possibilités de financement européen pour l'insertion des migrants et des réfugiés

Les GALPA qui contribuent activement à l'insertion des migrants et des réfugiés peuvent recourir aux Fonds ESI et à d'autres sources de financement dédiées à l'intégration des ressortissants de pays tiers :



(Source : Commission européenne, DG HOME)

Deux instruments financiers méritent une attention particulière :

- > Le **Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)**<sup>20</sup> ne soutient pas directement l'insertion des migrants et des réfugiés mais des actions d'assistance matérielle aux plus démunis (voir ci-dessus la [section 4 de l'introduction](#)).
- > Le **Fonds « Asile, migration et intégration » (AMIF)**<sup>21</sup> est un instrument financier de la période 2014-2020 qui soutient les initiatives nationales et européennes avec pour objectif de contribuer à la gestion efficace des flux migratoires ainsi qu'à la mise en œuvre, au renforcement et au développement de la politique commune en matière d'asile et d'immigration. Cet instrument finance des actions très variées, comme l'amélioration des services d'accueil et d'hébergement pour les demandeurs d'asile, des formations et des cours de langue pour les ressortissants non-UE, ainsi que l'assistance aux personnes vulnérables. La majorité du budget de l'AMIF passe par les programmes nationaux. Les bénéficiaires en sont par exemple les pouvoirs publics locaux, les organisations non-gouvernementales, les associations humanitaires, des sociétés privées et publiques et des organismes de recherche.

20 <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1089&langId=fr>

21 <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32014R0516&from=EN>



ASTUCES

- > Observez les liens entre les migrants et la pêche dans votre territoire. Avez-vous envisagé les opportunités potentielles pour la collectivité et l'économie locale ?
- > Cherchez les associations locales qui s'occupent de l'arrivée et de l'insertion des migrants et assurez-vous qu'elles soient au courant des activités du GALPA ([voir par exemple la Fiche B2 sur les partenariats stratégiques](#)).
- > Pensez à utiliser les autres Fonds ESI et les autres instruments financiers européens ou nationaux !



# Intégrer l'inclusion sociale dans les interventions des GALPA



## Partie

Cette section est composée de trois fiches présentant des approches intéressantes pour aider les GALPA à faire face aux questions d'inclusion sociale sur leur territoire.

# B

## Inclusion sociale et entreprise

### 1. Pourquoi soutenir la création d'activités ?

Aider les groupes vulnérables à devenir des membres actifs de la société à travers l'emploi ou d'autres formes de travail est un outil puissant d'inclusion sociale. D'où l'intérêt **d'entreprendre** pris au sens large de projets, d'initiatives, ou de création d'activités rémunérées ou bénévoles.

Ces différentes façons d'entreprendre peuvent constituer **un but et un accomplissement** individuel pour les membres d'une communauté, tout en les mettant en **contact avec d'autres** et en **contribuant à la collectivité** par l'offre de biens et de services spécifiques. Si l'activité génère des revenus, elle contribuera au bien-être économique et à **réduire la dépendance** envers la famille, les amis et l'État.

Des moyens publics peuvent être nécessaires pour investir dans l'éducation et la formation de groupes cibles spécifiques pour les rendre plus aptes à l'emploi et faciliter leur accès à des formations qualifiantes ou des stages. Cette fiche propose des idées aux GALPA souhaitant utiliser la création d'activités comme moyen de lutter contre l'exclusion sociale de groupes cibles spécifiques.

### 2. Comment les GALPA peuvent-ils utiliser la création d'activités pour aider les groupes vulnérables ?

Les GALPA peuvent aider les personnes à se lancer économiquement, réduisant ainsi leur dépendance aux offres d'emploi tout en augmentant leur résilience et leur confiance en soi. Toutefois, ces groupes vulnérables ne sont pas nécessairement à même d'affronter la concurrence du marché et des projets plus imaginatifs peuvent être nécessaires pour soutenir leur entrepreneuriat et pour que leur activité profite à la collectivité ! Les **entreprises sociales** sont souvent la meilleure solution.

Les entreprises sociales combinent des objectifs sociaux (comme l'emploi de publics précarisés) et des objectifs économiques. Une entreprise sociale est « *une organisation ou une initiative qui marie la mission sociale d'un programme public ou sans but lucratif avec l'approche de marché d'une entreprise* »<sup>22</sup>. Dans la plupart des cas, les entreprises sociales ont les caractéristiques suivantes :

- › Elles opèrent sur le marché en fournissant des biens et des services ;
- › Leur objectif social est au cœur de leur mission ;
- › Elles ne visent pas le profit ;
- › Elles fonctionnent suivant une gouvernance participative<sup>23</sup>.

Les entreprises sociales prennent souvent la forme juridique de coopératives ou de sociétés sans but lucratif. Elles peuvent aussi être créées en associations qui sont rémunérées pour leurs services. Dans certains États membres, il existe des formes juridiques spécifiques pour les entreprises sociales définies en droit national, la plus répandue étant la coopérative sociale qui rassemble des personnes en difficulté, chômeuses de longue durée ou porteuses de handicap. Ce type d'entreprises bénéficient souvent de certaines exemptions fiscales et/ou bénéficient en priorité de certains financements publics. Quelle que soit la forme juridique choisie, les bénéfices de ces entreprises sont affectés à la réalisation de leurs objectifs sociaux.

#### Monter de nouvelles entreprises sociales

Les GALPA peuvent soutenir les personnes souhaitant créer une entreprise sociale, s'engageant dans des solutions innovantes pour relever les défis locaux grâce à des activités génératrices de revenus pour assurer la pérennité de ces initiatives. Le GALPA peut apporter différents types de soutien : **conseil et tutorat**, mise en relation de ces initiatives avec les **réseaux professionnels** et les **mécanismes de soutien**, aide financière par des **subsides** au lancement de nouvelles entreprises sociales.

22 [Social Enterprise Alliance](#)

23 Antoine Saint Denis au [séminaire FARNET sur l'inclusion sociale](#) à Jūrmala en mars 2017

## Soutenir les entreprises sociales existantes

Les GALPA peuvent aussi soutenir les entreprises sociales existantes, tout en veillant à ce qu'elles portent sur les problèmes sociaux de la communauté, par exemple en **créant des emplois** pour des groupes cibles spécifiques, en développant **les compétences et les capacités** de certains groupes, en donnant accès au crédit pour passer de l'idée à l'action ou encore en proposant de **nouveaux services, notamment technologiques**, pour améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale de la zone de pêche, etc. Les GALPA peuvent apporter une subvention à de telles initiatives ou faciliter l'accès à d'autres sources de financement.

## Mobiliser les autres acteurs locaux en faveur des entreprises sociales

Un autre rôle important pour le GALPA est de mobiliser une **large coalition d'acteurs** pour soutenir les entreprises sociales. Celles-ci ne peuvent en effet être viables à terme sans une bonne coopération avec d'autres entreprises et organismes qui peuvent acheter leurs biens et services ou monter des projets conjoints. Une bonne collaboration avec le secteur public est également cruciale, en particulier pour recevoir des commandes publiques quand les municipalités, les écoles et autres entités publiques passent des marchés avec les entreprises sociales. (Pour plus d'information sur les partenariats stratégiques en faveur de l'inclusion sociale, voir la [Fiche B2](#)).

Mettre en place de nouveaux modèles économiques qui profitent à la collectivité est un moyen puissant d'amener le changement dans un système qui marginalise souvent les groupes les plus vulnérables. Les GALPA devraient rester vigilants sur cette possibilité d'être les pilotes de tels changements.



## Soutenir l'emploi des personnes porteuses de handicap

Les personnes handicapées ont énormément de mal à trouver du travail même si elles ont les compétences nécessaires. Le **GALPA français de Marennes Oléron** a soutenu une association locale, le *Navicule Bleue*, dans la création d'une entreprise sociale destinée à aider les pêcheurs blessés ou invalides à se réinsérer dans le marché de l'emploi.

L'entreprise sociale propose des services de réparation de filets et de maintenances des bateaux de pêche pour les professionnels. Constituée en coopérative, elle offre un emploi à plein temps à dix personnes. Grâce au financement initial du GALPA et d'autres acteurs publics, au soutien des services sociaux et à la sensibilisation de ses clients à sa mission sociale, la coopérative est maintenant un business viable.



Sur la base de cette expérience, deux autres entreprises sociales, sous forme d'associations sans but lucratif, proposent maintenant des ateliers protégés pour des personnes lourdement handicapées et des chômeurs de longue durée : elles ont créé localement 95 équivalents plein temps. Ce modèle a également été répliqué avec succès dans d'autres zones de GALPA, notamment à Arcachon.

> [Plus d'info](#)



Les GALPA ont le devoir de chercher des solutions aux problèmes locaux même quand il semble qu'il y ait trop d'obstacles et que le changement n'est pas possible. C'est là qu'intervient **l'innovation sociale**, dont l'entreprise sociale est un bon exemple. Ceci implique de sortir des sentiers battus, de procéder autrement et de passer par de nouveaux partenariats. Dans ce but, les GALPA doivent être prêts à remettre en cause les situations existantes et faire mieux fonctionner le système au profit de la communauté *dans son ensemble*.

Voici quelques pistes :

- Examiner de manière critique et créative le contexte institutionnel en place – la nouveauté de certaines idées peut appeler un besoin de souplesse par rapport à des règles souvent fixées dans un contexte différent – car même les réglementations peuvent être changées !
- Garantir le soutien public qui est essentiel pour la réalisation des idées novatrices.
- Trouver les bons porteurs de projets – expérience, motivation et persévérance ! – car l'entreprise sociale peut être complexe et pas facile à créer.
- Fixer des objectifs atteignables suivant un calendrier réaliste : se concentrer sur des petites étapes afin de rendre visibles les progrès réalisés et maintenir la confiance dans le résultat final.
- Le changement prend du temps : veiller à préparer un plan d'affaire 'en béton' pour faire face aux délais avant que l'entreprise n'engrange des bénéfices.

## Construire des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs

### 1. Pourquoi faut-il un partenariat stratégique pour réaliser l'inclusion sociale ?

Les GALPA sont par nature des partenariats entre différents acteurs et sont généralement conscients de la nécessité de travailler avec les différentes organisations et institutions de leur territoire pour réaliser leurs objectifs stratégiques. Les GALPA pour qui l'inclusion sociale est une question importante vont donc naturellement rechercher d'autres acteurs, dans et en dehors de leur zone, à même de les aider à répondre aux besoins des groupes vulnérables.

Il peut cependant s'avérer particulièrement complexe d'établir ces partenariats en faveur de l'inclusion sociale et les GALPA devraient garder ces points à l'esprit :

- L'inclusion sociale est un processus à long terme et ne peut être résolue par quelques projets isolés. En recherchant les partenaires, les GALPA devraient donc considérer qu'il va s'agir d'une relation sur la durée, qui pourra même se prolonger au-delà de la période de mise en œuvre de leur stratégie.
- Les publics précarisés ont des besoins très divers et les organisations qui les aident ont tendance à être très spécialisées : le GALPA peut donc avoir à traiter avec différents partenaires pour différents groupes ou différents besoins, un pour les jeunes, un pour les seniors, un pour les personnes handicapées, etc. De plus, ces partenaires ne se reconnaîtront pas nécessairement dans la zone de pêche et peuvent même couvrir des territoires différents de celui du GALPA.
- Certains de ces partenaires peuvent se situer en dehors de la zone du GALPA, par exemple les instituts de recherche qui ont une connaissance approfondie de la problématique ou les organismes sociaux spécialisés au niveau national ou régional.
- De nombreux partenaires d'aide aux groupes vulnérables connaissent peu ou mal des communautés de pêche et leurs problèmes sociaux spécifiques et peuvent avoir du mal à comprendre le rôle du GALPA dans l'inclusion sociale. Cela peut prendre du temps pour que le GALPA et ces organismes sociaux parlent le même langage et créent la confiance mutuelle nécessaire.
- Pour la plupart des GALPA, seule une petite proportion de leur budget est prévue pour l'inclusion sociale et ceux qui veulent faire quelque chose dans ce domaine devront chercher d'autres financements. C'est pourquoi il est important de nouer de bonnes relations avec les autres acteurs sociaux des environs afin de ne pas apparaître comme des concurrents sur les mêmes sources de financement.

Le GALPA devrait, dès le début, tenter d'identifier et répertorier les principaux partenaires intervenant auprès des publics en difficulté sur son territoire et mettre en place au plus vite des relations de travail.

### 2. Comment les organisations partenaires peuvent-elles aider le GALPA ?

Les organisations actives dans l'insertion sociale peuvent jouer toute une gamme de rôles : aider le GALPA à concevoir ses activités d'insertion sociale, intervenir comme porteurs de projets ou comme animateurs pour aider les acteurs des groupes vulnérables à réaliser des projets. Elles peuvent aussi contribuer à trouver des financements ou au suivi et à l'évaluation.

#### *Définition de la stratégie et prise de décision : donner une voix aux groupes exclus*

Comme indiqué dans la **Fiche A3**, il n'est pas facile de veiller à l'implication des groupes en difficulté dans le processus de définition de la stratégie locale. Il est toutefois très important que leurs besoins et leurs idées soient pris en compte. Le GALPA devrait rechercher des organisations qui ont l'expérience du travail avec ces publics et qui peuvent aider à ce que des représentants des groupes vulnérables participent aux discussions sur la stratégie. Ces organisations peuvent aussi suggérer les critères à utiliser pour sélectionner les projets liés à l'inclusion sociale et indiquer les membres des groupes précarisés les mieux à même de participer aux processus de décision ou aux structures du GALPA.

## Monter et mener des projets

Certaines de ces organisations peuvent monter et réaliser des projets portant sur des aspects clef de l'inclusion sociale et les présenter pour un financement par le GALPA. Il est important de veiller à ce que le porteur de projet soit une organisation disposant tant de la connaissance et de l'expérience du groupe cible que de la capacité de gérer le projet. Le GALPA doit aussi s'assurer que le groupe cible à son mot à dire dans la façon dont le projet est conçu et mis en œuvre.

Certains membres des groupe vulnérables peuvent être eux-mêmes porteurs de projets mais il est toujours mieux de s'assurer qu'ils ont accès à un soutien et un accompagnement de qualité. Le GALPA peut s'associer à des organisations qui peuvent les aider dans ce sens, pour apporter un soutien à la préparation, à la gestion, au marketing ou à la comptabilité aux bénéficiaires qui montent leur propre entreprise.

## Faciliter l'accès à des financements supplémentaires

Certaines organisations du champ social peuvent être des partenaires avec qui le GALPA peut soumissionner auprès de sources de financement autres que le FEAMP, par exemple le FSE. Ces organisations peuvent avoir déjà l'expérience de la gestion de projets d'inclusion sociale et des contacts déjà établis avec les autorités assurant leur financement.

Les organismes spécialisés dans le financement de l'inclusion sociale sont également des partenaires potentiels importants. Il peut s'agir d'institutions de micro-crédits proposant des prêts et/ou des garanties pour les petits entrepreneurs, y compris ceux des publics en difficulté, qui n'ont souvent pas accès aux services financiers habituels. Dans certains pays et régions, les pouvoirs publics financent les entreprises sociales sous forme de subventions, prêts ou garanties.

## Suivi et évaluation

Les organisations du champ social ont généralement des outils et des méthodes pour analyser les progrès vers les objectifs d'inclusion sociale. Le GALPA pourrait utiliser cette ressource pour mettre en place une démarche de suivi et d'évaluation de ses propres activités d'inclusion sociale. Certaines organisations ont également l'expérience de méthodes participatives d'évaluation continue qui peuvent aider le GALPA à recueillir l'avis de ses publics vulnérables durant le processus d'évaluation.



### Faire équipe avec d'autres organisations en vue d'un financement FSE

Parmi les problèmes sociaux de son territoire, le **GALPA polonais de Slowinska** a identifié des taux élevés de pauvreté et d'exclusion et un niveau très bas d'entrepreneuriat social. Il a donc décidé d'y répondre par l'économie sociale et solidaire. Les financements sont mis à disposition par la région de Poméranie mais plusieurs partenaires ont dû joindre leurs forces pour atteindre une taille critique et recruter le nombre requis de participants.

Le GALPA a créé un partenariat à long terme avec deux autres acteurs, le GAL du Bassin de Slupi et le Centre pour les Initiatives citoyennes, chacun d'entre eux couvrant une partie du territoire du projet et mettant en commun son expertise. Ensemble, ces trois organisations ont obtenu une subvention de près de 3 millions d'euros du FSE pour leur projet de conseil, de formation et d'appui financier aux entités (associations, autorités locales, entreprises sociales, paroisses, etc.) qui développent des projets d'économie sociale. Des activités information, du soutien au réseautage et la création d'une formation pour les responsables d'économie sociale sont également prévus. Le projet va aider 450 personnes à sortir de l'exclusion sociale et créer 150 emplois permanents.



> [Plus d'info](#)



EXEMPLE

## Collaborer avec les acteurs financiers

L'accès au crédit est toujours plus facile pour les riches, particuliers ou sociétés, qui présentent théoriquement moins de risque pour le prêteur. Pour ceux qui se battent pour gagner décemment leur vie ou dont les revenus sont irréguliers, comme les pêcheurs, il peut s'avérer extrêmement difficile d'obtenir un crédit pour démarrer son entreprise. Face à cette situation, le **GALPA d'East Sardinia** a travaillé avec une institution de crédit privée pour créer un fonds tournant qui rend le micro-crédit plus accessible aux petites entreprises, y compris les coopératives de pêche qui n'auraient sinon aucun accès au crédit. L'institution accorde des prêts allant jusqu'à 25.000 €, le GALPA apportant en parallèle un soutien individualisé.



Bonnes pratiques FARNET



EXEMPLE

## Identifier les partenaires, créer des groupes de travail

Quand le GALPA se prépare à travailler sur l'inclusion sociale, il est important de commencer par voir quels sont les acteurs déjà mobilisés en faveur du groupe cible concerné. En Autriche, les GAL LEADER "Vöckla-Ager" et "Traunstein Region" ont démarré leur travail sur l'insertion culturelle des migrants par une étude des activités et des ressources déjà consacrées aux questions inter-culturelles dans la région par les PME, les municipalités, les organismes sociaux et autres organismes pertinents. Ils ont été surpris de voir le grand nombre de personnes privées et de groupes travaillant déjà avec les migrants. Dans un projet similaire en Allemagne, le GAL Oberallgäu a décidé de mettre sur pied plusieurs groupes de travail pour coordonner les différentes activités et intervenir comme groupe de pilotage du processus d'inclusion. Le GAL a aussi soutenu la création d'une plateforme en ligne d'information sur les services et les bonnes pratiques d'aide aux migrants.



> Plus d'info



ASTUCES

- > Attention : construire une relation à long terme requiert du temps et des efforts. Invitez les partenaires potentiels aux événements du GALPA et, le cas échéant, à participer à des réunions des organes de décision, pour leur permettre de comprendre les objectifs et le travail du GALPA. Voyez aussi si ces dispositions peuvent être réciproques, si quelqu'un du GALPA peut participer aux réunions des organisations partenaires.
- > Le mandat officiel d'une organisation n'est pas nécessairement le plus important : ce qui compte, c'est qu'elle se concentre effectivement sur l'inclusion sociale. Dans certains cas, une chambre de commerce ou une paroisse peuvent être des acteurs importants de la réponse aux besoins des groupes vulnérables.
- > Dans certaines zones de GALPA, il se peut qu'il y ait peu d'acteurs préoccupés par l'inclusion sociale. Le GALPA peut être amené à soutenir la création d'une nouvelle organisation – par exemple une association de femmes de pêcheurs – avec laquelle coopérer.

## Animation et modes de fonctionnement des GALPA

### 1. Quelles pratiques inclusives le GALPA peut-il mettre en place ?

Si le GALPA a inscrit l'inclusion sociale dans ses objectifs stratégiques, il doit s'assurer que l'ensemble de ses procédures et de ses pratiques prennent en compte les spécificités des groupes vulnérables. Toutes les activités du GALPA, en particulier l'animation et la sélection des projets, devraient être conçus de manière à favoriser l'inclusion social, et en particulier :

- La **composition de l'organe de décision** du GALPA devrait être inclusive, par exemple via des quotas (pourcentages minimum) pour certains types de participants, comme les femmes, les jeunes, les travailleurs âgés ou les personnes handicapées, dans le comité qui sélectionne les projets ;
- Les GALPA peuvent appliquer des **critères de sélection** qui donnent une priorité aux projets présentés et/ou réalisés par des groupes vulnérables ou en réponse à leurs besoins : par exemple, si la stratégie du GALPA prévoit d'encourager les femmes ou les jeunes à créer leur activité, les critères de sélection devraient prévoir des points supplémentaires pour les dossiers proposés par ces groupes cibles ;
- Les GALPA peuvent définir des **règles internes spécifiques** pour faciliter l'accès au financement des projets d'inclusion sociale : par exemple, en réservant un certain pourcentage du budget annuel à ces projets, ou en les faisant bénéficier d'une aide à un taux d'intensité supérieur ;
- Les GALPA peuvent aussi mettre en place différentes pratiques d'animation en direction des groupes vulnérables, comme des réunions avec certains types de bénéficiaires, un soutien ciblé pour la préparation des candidatures de projets (par ex. pour les personnes handicapées) ou même nommer une personne de contact dédiée au sein du GALPA.

De plus, certains GALPA recherchent activement des **financements complémentaires à ceux du FEAMP** pour les aider à répondre aux problèmes d'inclusion sociale de leur territoire. Il peut s'agir de sources publiques, comme le FSE ou les fonds régionaux/communaux – ainsi, en Italie, certaines autorités régionales garantissent une contribution propre si le bénéficiaire est issu de publics en difficulté – mais aussi de sources privées comme les banques spécialisées ou les institutions de micro-crédit – le GALPA de Cantabrie, en Espagne, coopère avec une banque locale qui octroie des crédits sur base de l'avis positif du GALPA, ainsi que des formations pour les chômeurs.

### 2. Quels effets ces pratiques peuvent-elles avoir ?

#### *Expression et autonomisation des groupes vulnérables*

Dans le contexte des activités des GALPA, l'une des difficultés majeures rencontrées par les groupes vulnérables est la situation d'impuissance et d'absence d'influence dans les décisions sur l'avenir du territoire. Certains groupes, comme les chômeurs de longue durée ou les personnes handicapées, mais aussi parfois les femmes et les jeunes, ont le sentiment que leur voix ne compte pas et tendent, de ce fait, à ne même pas participer aux discussions sur la stratégie du GALPA ni à partager leurs idées ou proposer des projets. **Inviter et encourager des représentants de ces groupes à participer à l'organe de décision** du GALPA – et renforcer leurs capacités par du développement personnel qui faciliterait leur participation – serait une façon efficace de surmonter cette difficulté. Ces représentant contribueraient à assurer que les projets sélectionnés correspondent bien aux besoins des groupes cibles.

## Information et renforcement des capacités

Les GALPA sont responsables de la dissémination de l'information sur leurs activités et sur les possibilités de financement. Ils doivent garder à l'esprit que les groupes vulnérables ne sont pas facilement touchés par les campagnes d'information traditionnelles : ils peuvent avoir des difficultés d'accès à internet ou de compréhension des textes administratifs compliqués d'appels à projets. Si le GALPA entend sensibiliser ces publics aux possibilités de soutien qu'il propose, il doit mener des **campagnes d'information ciblées**, par exemple sous forme de brochures simples et les diffuser dans les lieux fréquentés par les groupes cibles (agence de l'emploi, associations, paroisses, etc.). Si le groupe cible inclut des seniors ou des personnes handicapées, il peut être nécessaire d'imprimer l'information en plus gros caractères.

Les GALPA ne doivent cependant pas se limiter à de l'information écrite, qui ne suffira pas pour encourager des représentants des groupes en risque d'exclusion à exprimer leurs besoins ou à proposer des projets. Des **réunions d'information, du conseil et des formations** sur le montage et la réalisation de projets peuvent s'avérer nécessaires. Idéalement, la formation et le conseil devraient être apportés par des personnes ou des organisations proches des besoins du groupe cible, par exemple des associations locales intervenant auprès des chômeurs de longue durée ou des personnes handicapées.

## Faciliter l'accès au financement

Même avec une information ciblée et un renforcement des capacités, les projets montés par des groupes vulnérables peuvent avoir des difficultés dans la course au financement face à la concurrence d'autres bénéficiaires, car ils sont parfois plus coûteux ou mettent plus longtemps à produire des résultats. Si le GALPA veut donner leur chance à de tels projets, il devrait prévoir des critères de sélection qui donne **priorité à l'inclusion sociale**, par exemple en attribuant des points supplémentaires à un projet porté par un groupe cible ou destiné à un public en difficulté.

Le GALPA peut aussi **réserver un certain montant de son budget** pour des projets d'inclusion sociale, par exemple en en faisant un axe de sa stratégie. Si le GALPA prévoit de lancer des appels à projets d'inclusion sociale, il devrait envisager **d'accorder un délai de présentation plus long**, ce qui donnerait plus de temps aux groupes vulnérables pour monter leur dossier.

Une autre façon de faciliter l'accès au financement consiste à augmenter l'intensité de l'aide en **réduisant le montant de co-financement requis**, dans le respect des limites prévues au niveau européen et national : en allant pour les projets d'inclusion sociale jusqu'au maximum de l'aide autorisée – par exemple 60 % d'aide et 40 % d'auto-financement – même si les autres projets reçoivent seulement 50 % d'aide et doivent contribuer eux-mêmes à hauteur de 50 %.



## S'appuyer sur l'expérience de LEADER pour créer des liens avec les groupes cibles

À Cork en Irlande, le GALPA South vient de démarrer. Ses activités d'inclusion sociales sont basées sur l'expérience du Partenariat de développement de la zone de Cork Est et Sud (SECAD). Depuis sa création en 1995, SECAD est passé d'une organisation gérant un seul programme (LEADER) à une plateforme assurant tout un ensemble de programmes financés par différentes sources, principalement dans le domaine du développement rural et de l'inclusion sociale.

Un de ses projets récents a consisté à créer une « maison commune » ("My Place") dans un village pour proposer un lieu de rencontres et d'activités pour les jeunes, dont la plupart souffraient de manque d'opportunités, de désœuvrement et de découragement. Les porteurs du projet ont impliqué les jeunes dans la définition du type et du rôle de ce centre, ainsi que dans la collecte de fonds et la promotion du projet. Du coup, les jeunes se sont approprié ce lieu et s'y sentent vraiment chez eux.



Le développement économique est l'axe central de la stratégie du GALPA South, mais l'inclusion sociale y figure en bonne place :

- > Renforcement des capacités des collectivités côtières périphériques à s'auto-organiser ;
- > Soutien aux possibilités de formation et d'emploi pour les jeunes ;
- > Promotion de la formation tout au long de la vie dans les communautés côtières ;
- > Promotion du bien-être social ;
- > Lutte contre l'isolement, ressenti en particulier par les hommes âgés ;
- > Formation des familles de pêcheurs pour accéder aux services publics.

Le GALPA South utilise les méthodes développées par SECAD pour impliquer les communautés de pêche dispersées, afin de les autonomiser et de les encourager à participer plus activement au développement local. Ceci passe par le recours à des pêcheurs plus actifs comme « ambassadeurs » du GALPA dans leur village. Le GALPA coopère également étroitement avec d'autres acteurs du territoire, en utilisant leur expertise, leurs connaissances et leurs ressources pour établir la liaison avec les communautés de pêche, tout en veillant à ce qu'il n'y ait pas de doublons avec les activités de ces acteurs et à ce que l'intervention du GALPA vienne en complément.



## Trouver de nouveaux moyens de toucher les groupes cibles

Le **GALPA polonais d'Opole** a ciblé comme groupes en risque d'exclusion les femmes, les jeunes de moins de 26 ans et les personnes de plus de 50 ans et veillé à ce que ces publics soient représentés dans l'organe de décision responsable de la sélection des projets : 53 % de ses membres sont des femmes.

Le GALPA a lancé différentes activités d'animation pour s'assurer que les groupes vulnérables soient impliqués dans les différentes initiatives locales. Dans son territoire, les propriétaires des fermes aquacoles sont généralement des hommes : le GALPA essaye de soutenir les quelques femmes actives dans ce secteur en organisant des visites d'études et des réunions de travail dans la ferme et l'entreprise de transformation d'une femme. Les activités d'information du GALPA passent par les canaux de communication correspondant aux besoins spécifiques des groupes, par exemple du matériel écrit adapté aux besoins des personnes âgées.



Les jeunes en risque d'exclusion par exemple en raison de difficultés mentales, les enfants de familles dysfonctionnelles placés en institutions, ainsi que les gens de plus de 55 ans sont invités à participer à des concours de pêche. Le GALPA organise aussi des activités éducatives pour les jeunes pour les sensibiliser aux bienfaits des loisirs actifs (randonnée, pêche, etc.) et d'une alimentation saine.



## Soutien au développement inclusif

Un groupe LEADER d'Écosse a soutenu la création d'activités ciblant en particulier les femmes et les migrants dans une zone rurale reculée, et en leur facilitant l'accès à du conseil convivial sans devoir se rendre dans la ville la plus proche. Le projet a mis sur pied un groupe de 10 bénévoles de la localité disposés à partager leurs compétences et à aider les autres à atteindre leurs buts. Un coordinateur local d'activités a été nommé. Des entretiens individuels ont permis aux nouveaux entrepreneurs d'identifier leurs besoins pour démarrer leur activité. Cette méthode pourrait être utilisée par exemple pour soutenir les porteurs de projets dans les parties moins favorisées du territoire des GALPA.



> [Plus d'info](#)



- > **Ne vous attendez pas à ce que les projets d'inclusion sociale « arrivent d'eux-mêmes » !** Le GALPA doit apporter son soutien depuis l'idée de départ jusqu'au montage de l'ensemble du projet et au processus de sélection. Une animation ciblée, des procédures et des critères de sélection appropriés sont cruciaux.
- > Veillez à ce que **les groupes vulnérables aient leur mot à dire** dans la définition des règles et des critères qui seront appliqués à la sélection des projets ainsi que dans le processus de sélection lui-même. Mais rappelez-vous que les groupes précarisés ne sont pas nécessairement organisés, donc soyez prêts à investir du temps et des efforts pour identifier les personnes qui les représenteront.
- > N'oubliez pas que les représentants des groupes vulnérables peuvent avoir des difficultés à prendre part aux réunions ; donc si voulez qu'ils participent aux organes de décisions, prenez soin de **résoudre ces difficultés** (garde d'enfant pour les mères isolées, transport pour les personnes âgées ou handicapées, etc.).
- > Si vous n'arrivez pas à contacter les publics en difficulté vous-même, ayez recours aux acteurs spécialisés dans votre territoire.
- > **Soyez innovant** : les groupes vulnérables peuvent avoir des besoins différents auxquels le GALPA peut répondre comme moyen de les impliquer, par exemple en proposant des conseils nutritionnels ou en donnant des cours de cuisine.

**1<sup>er</sup> prix**

**Gagnante du concours photo FARNET :  
« Que signifie pour vous l'inclusion sociale ? »**



*Photo de Cinzia Gozzo (GALPA vénitien) en l'honneur de la Journée internationale des femmes 2017*

**Maria, 93 ans**

Voici Maria. Elle a 93 ans et depuis plus de 70 ans, elle coud et répare des filets de pêche avec du fil et une aiguille, tous les jours, toute la journée. Même si elle est penchée sur les filets, elle n'a pas besoin de lunettes. Maria roule encore à bicyclette. Elle vit à Caorle (Vénétie, Italie) où elle travaille en famille avec ses enfants et ses petit-enfants dans le secteur de la pêche.

Note de la photographe : « Avec cette photo, j'ai voulu adoucir un monde essentiellement masculin et donner une place à toutes ces femmes, mères, épouses, filles de pêcheurs qui travaillent à leurs côtés mais sont généralement invisibles.